

**Bureau du  
vérificateur général du Canada**

**Rapport sur le  
rendement**

**Pour la  
période se terminant  
le 31 mars 2001**

---

**Sheila Fraser, FCA**  
Vérificatrice générale du Canada

---

**Honorable Paul Martin, c.p., député**  
Ministre des Finances

# Table des matières

<b>Section 1 — Message de la vérificatrice générale</b>	1
Déclaration de la direction	3
<b>Section 2 — Rendement du Bureau</b>	5
<b>Contexte</b>	5
Vision, mission, et résultats stratégiques	5
Risques et stratégies	7
Notre relation avec le Parlement et les comités permanents	9
<b>Ressources utilisées</b>	10
<b>Réalisations en matière de rendement</b>	12
Cadre de mesure du rendement et de rapports	12
Mesure des résultats	13
Mesures du rendement opérationnel	24
Initiatives en matière de gestion	30
<b>Tableaux financiers</b>	34
<b>Section 3 — États financiers</b>	49
<b>Section 4 — Information supplémentaire</b>	63

*Points saillants du rendement — Bureau du vérificateur général du Canada*

Nous avons contribué à plusieurs améliorations apportées aux activités gouvernementales, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des données du Registre d'assurance sociale et à la Stratégie canadienne de la biodiversité.

Nous avons relevé des possibilités d'économiser plusieurs millions de dollars et d'augmenter la productivité.

Nous avons participé à 32 audiences de comités parlementaires.

Nous avons publié 34 chapitres qui traitent de sujets allant de la santé et la sécurité à la régie des sociétés d'État.

Nous avons produit neuf chapitres sur des questions environnementales diverses allant du smog à l'écologisation des opérations gouvernementales.

Nous avons réalisé cinq examens spéciaux de sociétés d'État, dont la Société Radio-Canada.

Nous avons vérifié, au total, 344 milliards de dollars de recettes et dépenses gouvernementales.

Nous avons examiné plus de 100 états financiers du gouvernement du Canada, de sociétés d'État, d'autres entités et d'administrations territoriales.

Nous avons publié nos premiers états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

Nous nous sommes concentrés sur plusieurs défis à relever, tels que la planification de la relève, l'acquisition de technologies de vérification et l'amélioration des méthodes.

# SECTION 1

---

## *Message de la vérificatrice générale*



Je suis heureuse de présenter notre *Rapport sur le rendement* de 2001. Dans ce document, nous faisons rapport sur notre rendement et nous établissons si nous avons rempli ou non les engagements que nous avons pris dans notre *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000–2001.

Nous avons vécu une période d'activité intense en 2000–2001. Nous avons respecté le plan de vérification présenté dans notre *Rapport sur les plans et les priorités* et soumis le rapport final de l'ancien vérificateur général. Nous avons formulé plus de 100 opinions sur les états financiers du gouvernement du Canada, de sociétés d'État, d'autres entités et d'administrations territoriales. Nous avons réalisé cinq examens spéciaux de sociétés d'État et évalué les stratégies de développement durable du gouvernement. Nos rapports de vérification de l'optimisation des ressources ont porté sur un large éventail de questions, notamment l'environnement, la santé et la sécurité, l'immigration et l'éducation des enfants autochtones. De plus, nous avons cerné des possibilités d'économies dans les activités gouvernementales.

Nos travaux ont donné lieu à des améliorations de ces activités. Nos produits ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des parlementaires et du public. Le nombre de chapitres examinés par le Comité permanent des comptes publics et d'autres comités de même que le nombre croissant de demandes d'information du public témoignent de cet intérêt.

Nous avons continué à améliorer nos activités internes. Par exemple, nous avons perfectionné nos pratiques d'évaluation des risques et mis en œuvre un nouveau système financier. La publication de notre premier jeu d'états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus et sur lesquels un vérificateur indépendant a formulé une opinion sans réserve, est le résultat direct de ces efforts. Nos états financiers constitueront un outil important pour rendre compte de notre rendement et de l'utilisation de nos ressources.

L'année dernière, nous avons fait des progrès en ce qui concerne la mesure de l'incidence de nos travaux de vérification. Nous avons relevé plusieurs résultats et nous poursuivons l'élaboration de mesures particulières. Nous avons inclus dans le présent rapport une version simplifiée de notre cadre de mesure du rendement et de rapports.

Nous avons atteint ce niveau élevé de rendement grâce aux efforts de tout le personnel. Notre personnel fait la force du Bureau. L'année dernière, les employés ont déployé

beaucoup d'efforts pour respecter notre plan de vérification. Je les remercie tous pour leur dévouement et leur contribution.

Le mandat de M. Denis Desautels a pris fin en 2000–2001 et c'est sous sa direction que nous avons atteint ce haut niveau de rendement. Nous lui rendons hommage pour avoir fait du Bureau un milieu aussi agréable et professionnel et pour avoir contribué de façon si importante à l'avenir du Canada.

Les prochaines années seront intéressantes. Les Canadiens ont toutes sortes de préoccupations en ce qui concerne la santé, la sécurité, l'environnement et l'emploi, entre autres. Ils veulent aussi une fonction publique efficace. Les ministères et les organismes adoptent de nouveaux systèmes financiers ainsi que la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils présentent aussi leurs propres états financiers. Les méthodes professionnelles sont en constante évolution. La retraite approche pour une grande partie de l'effectif du Bureau et c'est pourquoi nous devons assurer la continuité de notre capacité de gestion et de vérification.

Nous avons pris plusieurs mesures pour relever ces défis et améliorer notre rendement. Nous examinons notre pratique et nos méthodes de vérification et plusieurs initiatives sont en cours pour renforcer notre effectif. Nous envisageons d'autres initiatives pour relever les défis de la prochaine décennie.

Je suis fière d'avoir été nommée vérificatrice générale du Canada. Le Bureau jouit d'une solide réputation au Canada et à l'étranger. Notre crédibilité et la confiance que le public accorde à nos travaux sont le résultat de nos efforts continus pour produire des rapports utiles. J'ai l'intention de maintenir ce cap. Je peux assurer les Canadiens que je suis déterminée à maintenir notre crédibilité et notre tradition d'excellence et à fournir l'information de qualité à laquelle s'attendent le Parlement et le public.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA



## DÉCLARATION DE LA DIRECTION

### *Rapport sur le rendement de 2000–2001*

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur le rendement* de 2000–2001 du Bureau du vérificateur général du Canada.

À ma connaissance, l'information communiquée dans ce rapport :

- décrit fidèlement les réalisations du Bureau en matière de rendement;
- est conforme aux principes d'information énoncés dans le *Guide pour la préparation des Rapports ministériels sur le rendement 2001*;
- est complète et exacte;
- est fondée sur des systèmes adéquats d'information et de gestion.

Je suis satisfait des processus et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisés pour produire le rapport sur le rendement.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs qui nous sont octroyés.

Le sous-vérificateur général et  
agent financier supérieur,



Michael J. McLaughlin, CMA  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2001

# SECTION 2

---

## *Rendement du Bureau*

### Contexte

#### VISION, MISSION, ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES

*Nous nous sommes engagés à produire des changements positifs pour tous les Canadiens en faisant la promotion d'une administration gouvernementale responsable, honnête et productive qui reflète un engagement envers le développement durable et ce, dans l'exécution du mandat que nous a confié le Parlement.*

*Notre mission consiste à effectuer, en toute indépendance, des missions de vérification et des examens qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement. Nous visons ainsi à améliorer le contrôle parlementaire sur les deniers publics et à encourager l'emploi de meilleures pratiques dans l'administration publique.*

**2.1** Le Bureau du vérificateur général du Canada effectue en toute indépendance des vérifications et des examens des activités du gouvernement fédéral. Ces vérifications fournissent aux députés une information objective qui les aidera à examiner les activités du gouvernement et l'amener à rendre des comptes sur son intendance des fonds publics.

**2.2** La commissaire à l'environnement et au développement durable évalue les stratégies de développement durable des ministères et des organismes et assure le suivi des réponses des ministres aux pétitions en matière d'environnement présentées par les Canadiens. La commissaire, au nom de la vérificatrice générale, présente chaque année un rapport à la Chambre des communes sur des questions liées à l'environnement et au développement durable qui doivent, à son avis, être portées à l'attention de la Chambre.

**2.3** Notre mandat est très étendu. En vertu de celui-ci, nous devons rendre compte de l'économie, de l'efficacité, de l'efficacé et des effets sur l'environnement des activités gouvernementales. Nous traitons presque tous les sujets qui intéressent le gouvernement : santé, culture, environnement, finances, agriculture, transports et recherches scientifiques, entre autres. Afin de mieux cibler ses travaux, le Bureau a établi et publié cinq priorités en 1997. Ces priorités portent surtout sur l'amélioration de la situation financière du gouvernement, la reddition de comptes, la gestion financière, le renouvellement de la fonction publique et l'environnement. Elles reflètent notre rôle traditionnel qui est d'aider le Parlement à amener le gouvernement à rendre compte de ses actions. Elles soutiennent également les programmes prioritaires du gouvernement, qui visent l'assainissement de la situation financière du Canada et l'amélioration de la gestion de la fonction publique, et elles englobent nos nouvelles responsabilités en matière d'environnement.

## 2.4 Notre univers de vérification comprend :

- environ 70 ministères, organismes et établissements publics fédéraux, allant de petits conseils à de grandes organisations complexes qui exercent des activités dans tout le Canada et à l'étranger;
- environ 40 sociétés d'État, par exemple la Société Radio-Canada et la Monnaie royale canadienne;
- les administrations du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et quelque 20 organismes territoriaux.

**2.5** En plus de ces responsabilités de vérification, le Bureau vérifie les activités et les états financiers de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le Bureau recouvre de ces organisations le coût des vérifications et retourne les sommes perçues au Trésor.

**2.6** Nous exécutons diverses missions de vérification et nous produisons plusieurs produits relatifs aux méthodes. Nos produits de vérification, autres que nos vérifications comptables traditionnelles, comprennent les vérifications de l'optimisation des ressources, les examens spéciaux des sociétés d'État et les évaluations des stratégies de développement durable des ministères. Au cours de l'exercice 2000–2001, nous avons ajouté à notre liste de produits l'évaluation de rapports sur le rendement d'agences. La pièce 1 décrit ces produits.

---

### *Pièce 1 — Nos produits*

---

<b>Vérifications de l'optimisation des ressources</b>	Les vérifications de l'optimisation des ressources examinent les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes d'information en mettant l'accent sur les résultats. L'information qu'elles fournissent aide les législateurs à évaluer si la mise en œuvre des politiques et des programmes est satisfaisante. Elles posent des questions telles que : Les ministères et les organismes exécutent-ils leurs programmes de manière économique et efficiente et avec le souci de leurs effets sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité de ses programmes? La loi est-elle respectée et les deniers publics sont-ils protégés?
<b>Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada</b>	La vérificatrice générale examine les états financiers du gouvernement du Canada, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, afin d'obtenir l'assurance raisonnable qu'ils ne contiennent pas d'inexactitudes importantes. Elle exprime une opinion sur la fidélité et l'uniformité de leur présentation. Si l'examen montre que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes, la vérificatrice générale formule une restriction dans son opinion.
<b>Vérifications comptables de sociétés d'État, d'autres entités et d'administrations territoriales</b>	Nous examinons plus de 100 états financiers de sociétés d'État, d'autres entités et d'administrations territoriales afin de formuler une opinion sur la fidélité de leur présentation, conformément aux normes comptables professionnelles. Nous obtenons également l'assurance que les opérations que nous examinons sont, à tous les égards importants, conformes aux principales autorisations législatives de l'exercice. Nos vérifications comptables de ces entités fournissent une assurance aux ministres, aux parlementaires, aux députés des assemblées territoriales, aux conseils d'administration et aux diverses autres parties intéressées.

---



---

**Pièce 1 — (suite)**

---

<b>Examens spéciaux des sociétés d'État</b>	Les examens spéciaux établissent si les systèmes et les pratiques de gestion d'une société d'État fournissent une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficace et que les activités sont menées de façon efficace. Ces examens sont effectués tous les cinq ans. Nous soumettons notre rapport au conseil d'administration de la Société et, dans des cas exceptionnels, au ministre responsable et au Parlement.
<b>Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable</b>	La commissaire à l'environnement et au développement durable fait le suivi et rend compte de la mesure dans laquelle les ministères et les organismes ont mis en œuvre leur plan d'action et atteint les objectifs de leur stratégie de développement durable. Elle assure aussi le suivi des réponses des ministres aux pétitions en matière d'environnement qu'elle reçoit.
<b>Évaluations des rapports sur le rendement d'agences</b>	De nouvelles agences gouvernementales de service — l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada — doivent produire des rapports annuels qui contiennent des états financiers et de l'information sur le rendement. En vertu de la loi, le Bureau est tenu d'évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement fournie par les agences au public. Les agences doivent inclure cette évaluation dans leur rapport annuel. Nous n'évaluons ni ne commentons le rendement réel des agences.
<b>Autres activités</b>	<p>Ces activités comprennent nos activités internationales, l'élaboration de méthodes, la revue des pratiques ainsi que la participation aux activités de diverses organisations professionnelles.</p> <p>Nous participons activement aux activités de l'Organisation internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) et nous faisons partie de certains de ses comités et groupes de travail. Nous aidons à former des vérificateurs législatifs dans des pays en développement. Le Bureau est aussi un membre actif de diverses organisations, notamment le Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) et la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI), et il participe aux travaux du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).</p> <p>Le Bureau produit des documents méthodologiques, des guides de vérification et des études. Il réalise également des examens professionnels de ses pratiques de vérification et surveille l'application de son Système de gestion de la qualité.</p>

---

## **RISQUES ET STRATÉGIES**

**2.7** L'efficacité du Bureau repose sur sa crédibilité, et la perte de crédibilité constitue donc le principal risque pour celui-ci. L'activité de gestion ultime du vérificateur législatif est la gestion des risques qui peuvent avoir une incidence sur la crédibilité. Bon nombre de ces risques sont inhérents à la pratique de vérification législative, alors que d'autres sont liés à la nature des activités gouvernementales.

### **Gérer les risques que pose la vérification législative**

**2.8** Le Bureau reconnaît depuis plusieurs années l'existence de risques liés à la vérification et il a élaboré plusieurs stratégies pour les atténuer. Le Cadre stratégique du Bureau, qui a été publié en 1993, puis mis à jour en 1995 et en 1998, établit six capacités principales qui contribuent à maintenir sa crédibilité et à améliorer son rendement : le

personnel, la planification, les méthodes professionnelles, la communication et les rapports, l'efficacité de la gestion ainsi que le mandat et le financement. Nos efforts continus pour accroître ces capacités ont pour effet d'atténuer les risques liés à la vérification. Comme l'importance relative de ces risques varie au fil du temps, le Bureau les surveille attentivement et adapte, au besoin, ses stratégies à leur égard.

**2.9** En mars 2000, le Bureau a approuvé un plan d'action visant à améliorer les aspects essentiels de ses activités, soit la planification, l'information sur le rendement, les systèmes financiers, les méthodes de vérification et la gestion des ressources humaines. Le plan a été mis à jour en janvier 2001. Ces mesures permettent de mettre à jour et d'améliorer nos stratégies axées sur les risques.

**2.10** La pièce 2 résume les mesures prises pour améliorer nos stratégies.

### *Pièce 2 — Risques et stratégies*

<i>Risques</i>	<i>Stratégies</i>
<b>Personnel : Ne pas avoir le personnel adéquat, au bon endroit, au bon moment.</b>	Mettre en œuvre un système de « mise en commun » des ressources humaines, ainsi que des plans de relève.  Concevoir des programmes pour attirer, former et conserver le personnel.
<b>Planification : Ne pas répondre aux besoins du Parlement et des parties intéressées, ne pas prendre en compte leurs intérêts et ne pas vérifier efficacement.</b>	Cerner et évaluer les risques liés à l'entité lors de la planification de tous les produits de vérification.  Rationaliser les processus de planification.
<b>Méthodes professionnelles : Ne pas maintenir l'excellence de notre travail.</b>	Comparer et mettre à jour les méthodes et les outils de vérification.  Améliorer notre capacité d'acquérir des connaissances et de faciliter les échanges entre les équipes de vérification.  Se préparer en vue d'un examen externe de notre pratique de VOR.
<b>Communication et rapports : Ne pas être toujours compris.</b>	Améliorer notre capacité de communication.
<b>Efficacité de la gestion : Ne pas unir nos efforts. Ne pas utiliser nos ressources avec efficacité et ne pas rendre compte de notre rendement.</b>	Mettre en œuvre un nouveau système d'information financière.  Mettre en œuvre un mécanisme de rétroaction des clients.  Mettre en œuvre un cadre de mesure du rendement et de rapports .
<b>Mandat et financement : Ne pas tenir compte des changements au sein du gouvernement.</b>	Examiner le processus de financement avec le gouvernement. Examiner la pertinence de notre mandat actuel.

### **Gérer les risques externes**

**2.11** Les changements qui touchent le Parlement ainsi que la structure et les pratiques de gestion du gouvernement font partie des risques externes qui influent sur notre rendement. Par exemple, l'élection fédérale de 2000 a réduit l'activité des comités et le temps disponible pour examiner nos rapports. Une telle situation influe sur notre efficacité parce que les audiences des comités parlementaires sont pour nous un facteur décisif pour ce qui est d'encourager le gouvernement à mettre en œuvre nos recommandations.



**2.12** Le Parlement est notre principal client et nous croyons qu'il importe de bien comprendre les intérêts des parlementaires. Nos efforts pour communiquer avec le Parlement constituent un élément essentiel pour assurer l'efficacité des travaux du Bureau. Nous rencontrons fréquemment les parlementaires et les chercheurs et nous recevons régulièrement de ceux-ci des lettres et des appels téléphoniques. Au début de 2001, nous avons communiqué avec tous les comités parlementaires pour leur faire part des questions importantes relevées dans nos vérifications.

**2.13** Nous discutons de deux stratégies axées sur les risques dans la section intitulée Initiatives en matière de gestion.

## **NOTRE RELATION AVEC LE PARLEMENT ET LES COMITÉS PERMANENTS**

**2.14** Le Comité permanent des comptes publics, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable et d'autres comités parlementaires jouent un rôle déterminant en nous aidant à promouvoir la reddition de comptes, de saines pratiques de gestion et le développement durable. Ces comités tiennent des audiences pour examiner nos constatations de vérification et interroger des hauts fonctionnaires. Les audiences des comités sont un moyen important de sensibilisation. Elles permettent aussi de mieux faire comprendre les questions que nous traitons dans nos rapports et d'obtenir l'engagement des ministères et des organismes à mettre en œuvre nos recommandations.

**2.15** Après les audiences, les comités peuvent faire rapport à la Chambre des communes et lui présenter des recommandations. On s'attend habituellement à ce que les ministères et les organismes vérifiés fassent rapport aux comités des mesures qu'ils ont prises à la suite de ces recommandations. De cette manière, les comités veillent à assurer une reddition de comptes complète. Nous faisons le suivi de la mise en œuvre de nos recommandations et de celles des comités.

## Ressources utilisées

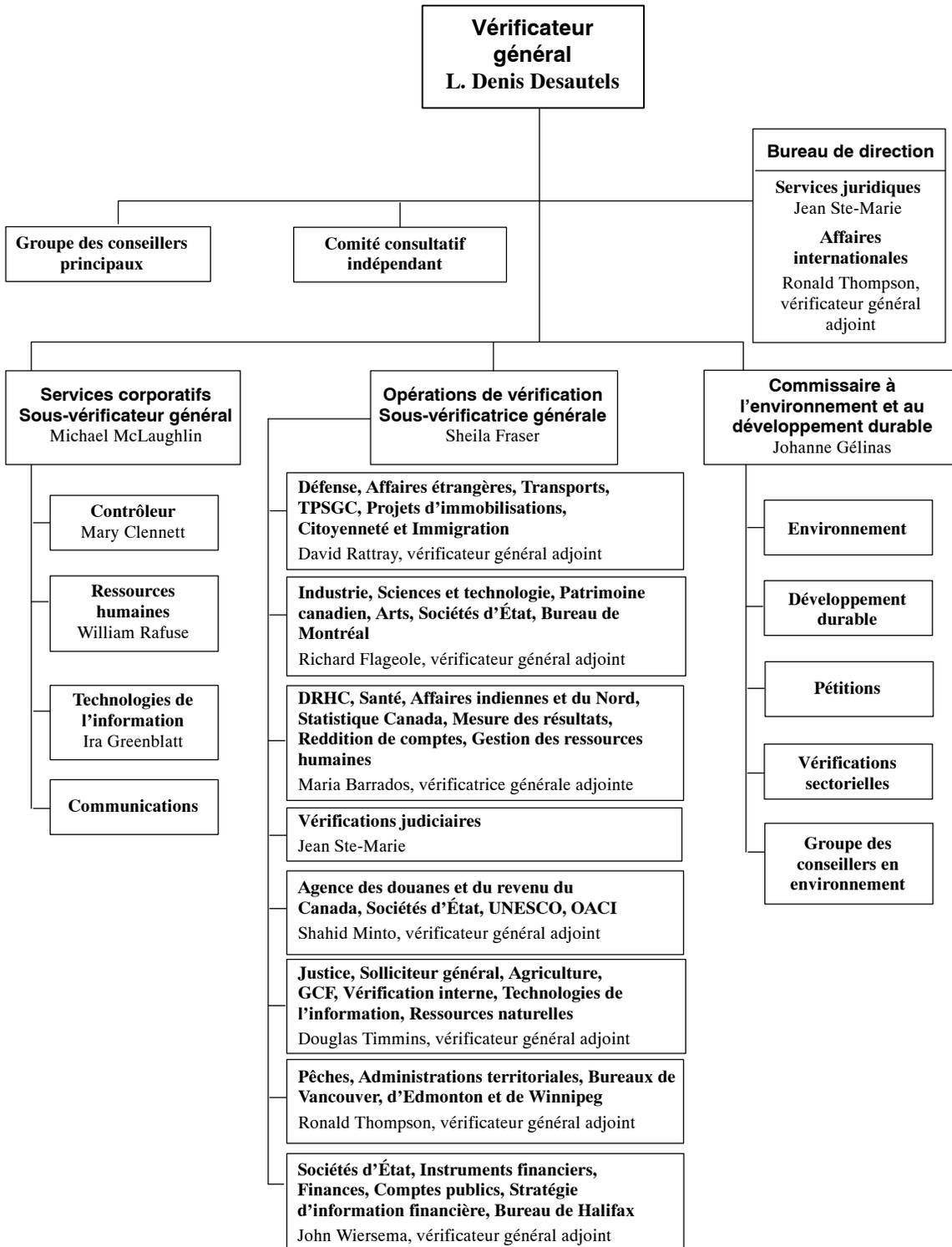
**2.16** Le montant total dépensé des crédits parlementaires alloués de l'exercice a été de 58,6 millions de dollars, soit 97,5 p. 100 de nos autorisations totales. Nos crédits ont augmenté de 6,1 millions de dollars par rapport à ceux de 1999–2000. Ce montant a permis de financer de nouvelles vérifications, la mise en place d'un nouveau système de comptabilité afin de se conformer à la Stratégie d'information financière qui est mise en œuvre dans l'ensemble du gouvernement, et les augmentations salariales.

**2.17** Le coût net des activités du Bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 a été de 62,8 millions, comme l'indiquent nos états financiers vérifiés qui sont présentés à la section 3 du présent rapport. Nos produits de vérification de l'optimisation des ressources représentent 60 p. 100 de nos coûts totaux de vérification et nos activités de vérification des états financiers, 33 p. 100.

**2.18** Le coût total des activités indiqué dans nos états financiers est supérieur aux crédits parlementaires utilisés. Cela est attribuable en grande partie à la comptabilisation des charges en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Ces charges comprennent les services fournis au Bureau sans frais par d'autres ministères et celles qui seront financées par des crédits parlementaires au cours des exercices futurs, par exemple les indemnités de cessation d'emploi et de vacances. Au cours de l'exercice 2000–2001, le coût des services fournis sans frais au Bureau par d'autres ministères s'élevait à 6,1 millions de dollars.

**2.19** Les salaires et les avantages sociaux des employés représentent environ 75 p. 100 des coûts totaux de l'exercice, tandis que les marchés de services professionnels comptent pour une autre tranche de 10 p. 100. Nous avons utilisé 514 équivalents temps plein (ETP) pour nos travaux, ou 99 p. 100 du nombre total d'ETP alloué, soit 520. Cela est conforme aux exercices précédents. Au 31 mars 2001, le Bureau comptait 562 employés. Les détachements, le travail à temps partiel et le roulement de personnel expliquent la différence entre le nombre d'employés et le nombre d'ETP utilisés. Par le passé, l'utilisation des ETP a été de 92 p. 100 du nombre d'employés du Bureau.





## Réalisations en matière de rendement

### CADRE DE MESURE DU RENDEMENT ET DE RAPPORTS

**2.20** Nos réalisations comprennent les résultats finaux et les résultats en matière de rendement opérationnel. Le Bureau utilise une chaîne des résultats pour les mesurer et pour montrer les changements positifs qu'ils produisent pour les Canadiens (voir la pièce 4). La chaîne des résultats établit un lien entre nos extrants — vérifications, opinions, information et avis — et nos résultats stratégiques — gestion des programmes gouvernementaux améliorée et meilleure reddition de comptes au Parlement et au public. La chaîne décrit le comportement des diverses parties intéressées et les mesures qu'elles prennent pour améliorer les activités gouvernementales. Ces comportements constituent les résultats intermédiaires.

#### Pièce 4 — Chaîne des résultats

##### RÉSULTATS FINAUX

**Le Bureau contribue à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.**

- Confiance du public envers les institutions gouvernementales
- Gouvernement honnête et responsable
- Progrès en matière de développement durable
- Programmes efficaces et efficients
- Communication par les ministères d'une information financière et non financière crédible sur le rendement au Parlement

##### RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

**Les vérifications et les études sont pertinentes; des questions et des problèmes importants sont abordés dans le cadre des vérifications; les programmes et les priorités sont modifiés.**

**Les vérifications permettent de mieux informer le Parlement, le gouvernement, les entités et le public.**

##### RÉSULTATS IMMÉDIATS

**Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail.**

**Les clients et les parties intéressées jouent un rôle dans le processus de vérification.**

- Les parlementaires tiennent compte de l'obligation redditionnelle, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités en matière de législation et de surveillance.
- Les entités vérifiées mettent en œuvre les recommandations et adoptent les meilleures pratiques.
- Les organisations intègrent les considérations environnementales et de développement durable à leur processus de prise de décisions.
- Les entités se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers.
- Les comités parlementaires souscrivent aux recommandations du BVG.
- La présence du Bureau a un effet dissuasif.
- Le Parlement, les entités vérifiées et les médias font ressortir nos messages dans le cadre de débats, de réponses et de rapports.
- Les clients et les parties intéressées perçoivent l'information et le processus de vérification comme utiles.
- Les entités vérifiées acceptent les constatations et les recommandations.
- L'assurance qui découle des attestations et des vérifications de l'optimisation des ressources augmente la confiance qu'accordent la haute direction, les conseils d'administration et les parlementaires aux systèmes et à l'information.
- Les effets non voulus sont minimisés.
- Les comités parlementaires tiennent des audiences sur les questions signalées ou en font le suivi.
- La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration des entités vérifiées s'efforcent de comprendre les questions signalées dans les rapports de vérification et en font le suivi.

##### EXTRANTS ET PROCESSUS OPÉRATIONNELS

- Vérifications, opinions, information et avis fournis conformément aux normes professionnelles et aux systèmes de gestion de la qualité.
- Les ressources humaines et financières sont gérées judicieusement.



## 2.21 La pièce 5 résume le rendement du Bureau.

<i>Pièce 5 — Rendement du Bureau</i>				
Mesures du rendement	1998–1999 Réel	1999–2000 Réel	2000–2001 Cible (1)	2000–2001 Réel
<b>Mesures des résultats</b>				
Recommandations qui ont été mises en œuvre ou qui sont en voie de l'être (2)	57 %	60 %	60 %	65 %
Chapitres des rapports examinés par les comités parlementaires (3)	63 %	63 %	60 %	42 %
Recommandations appuyées par le Comité permanent des comptes publics (4)	92 %	87 %	Aucune cible	95 %
Utilité de l'information (5)				
- Vérifications comptables (tous les deux ans)	–	86 %	–	–
- Examens spéciaux (troisième série)	–	–	–	80 %
<b>Mesures du rendement opérationnel</b>				
Respect du plan de vérification				
- Rapports de VOR	35/37	41/42	38	43
- Rapports d'examen spécial	8/8	13/12	6	5
- Vérifications comptables	– / 96	– / 96	plus de 90	106
- Évaluations des rapports sur le rendement d'agences	1/1	2/2	2	2
- Stratégies de développement durable	6/6	5/6	6	6
- Rapports spéciaux (rapport récapitulatif)		–	1	1

- (1) Les chiffres renvoient aux cibles indiquées dans notre *Rapport sur les plans et les priorités* ou au rendement antérieur.
- (2) Pourcentage des recommandations formulées en cinq ans qui ont été entièrement mises en œuvre ou sont en voie de l'être.
- (3) Rendement inférieur attribuable aux élections d'octobre 2000, qui ont eu pour effet de réduire le nombre de jours de séance à la Chambre des communes.
- (4) Pourcentage des recommandations incluses dans les chapitres examinés par le Comité permanent des comptes publics et appuyées dans ses rapports à la Chambre des communes.
- (5) Dans nos enquêtes auprès des clients, plus de 80 p. 100 des répondants croient que nos vérifications comptables et nos examens spéciaux ont été utiles et qu'ils ont ajouté de la valeur à leur organisation.

## MESURE DES RÉSULTATS

### Mise en œuvre des recommandations

*Pour 2000–2001, nous nous attendions à ce que 60 p. 100 de nos recommandations soient mises en œuvre; en réalité, 65 p. 100 l'ont été.*

**2.22** Nous sommes déterminés à améliorer les activités gouvernementales. Nous tentons d'inciter les ministères et les organismes à améliorer leurs activités en faisant des recommandations pertinentes et pratiques et en assurant le suivi des mesures qui sont prises à la suite de nos recommandations. Ces dernières ont pour objet de proposer des solutions aux causes des problèmes ou aux faiblesses des contrôles internes, au

non-respect des lois et règlements ou à d'autres questions qui nuisent à un rendement efficace et efficient.

**2.23** Nous faisons le suivi des progrès réalisés en réponse aux observations et aux recommandations présentées dans nos vérifications de l'optimisation des ressources généralement deux ans après la communication des résultats dans le rapport. Nous surveillons également l'état d'avancement de la mise en œuvre de recommandations formulées au cours d'années antérieures. Nous avons observé une amélioration du taux de mise en œuvre, qui est passé de 60 p. 100 à 65 p. 100. Pour ce qui est du reste des recommandations, les progrès réalisés ne sont pas satisfaisants dans 24 p. 100 des cas, et 11 p. 100 d'entre elles n'ont pas été appliquées à cause de nouvelles circonstances ou parce que l'entité n'était pas d'accord avec les recommandations.

*Notre méthode*

*Chaque équipe de vérification doit faire le suivi de l'état d'avancement des recommandations en suspens. Chacune donne une assurance de niveau examen des mesures correctives prises à la suite de recommandations formulées il y a deux ans. Pour les recommandations faites avant cette période de deux ans, les équipes exercent leur jugement pour déterminer les progrès réalisés à l'égard de leur mise en œuvre. Leur jugement est fondé sur la connaissance des activités des entités, la documentation fournie par celles-ci et, lorsque cela est applicable, les entrevues avec leurs représentants.*

**2.24** Notre rendement de 65 p. 100 est conforme à notre rendement antérieur et au rendement des bureaux de vérification d'autres administrations. Nos collègues des provinces, le General Accounting Office des États-Unis, le National Audit Office du Royaume-Uni et le bureau de contrôle de la Suède utilisent le taux de mise en œuvre des recommandations pour mesurer l'incidence de leurs travaux. Leurs taux de mise en œuvre varient entre 60 p. 100 et 75 p. 100. Le moment où ces organisations effectuent le suivi et la méthode de calcul du taux de mise en œuvre de leurs recommandations expliquent les écarts des taux de mise en œuvre observés.

**2.25** Nous partageons le mérite de notre rendement avec de nombreuses parties intéressées. Il incombe en bout de ligne aux ministères et aux organismes de prendre des mesures correctives et d'améliorer leurs pratiques de gestion. Notre contribution consiste à signaler au Parlement et à la haute direction des ministères les lacunes des pratiques de gestion et de faire des recommandations judicieuses.

**2.26** Au cours de l'exercice 2001–2002 et des exercices subséquents, nous améliorerons notre base de données, préciserons les critères que nous utilisons pour évaluer les progrès de la mise en œuvre de nos recommandations et nous pencherons sur le processus de suivi lui-même. Nous examinons actuellement le calendrier de nos vérifications de suivi, les efforts qui s'y rattachent et la présentation de nos constatations de suivi.



**2.27** Nous utilisons l'information des suivis de deux manières pour améliorer nos activités. L'information sert à concevoir et à mettre à jour nos plans de vérification. Il se peut que nous vérifions de nouveau les secteurs où il n'y a eu aucun progrès ou les secteurs où les progrès sont lents. Nous pouvons modifier notre stratégie de vérification afin de traiter de certains aspects que nous n'avons pas examinés au cours de la vérification antérieure. Nos vérifications de suivi nous fournissent aussi de l'information servant à améliorer nos méthodes de vérification.

**2.28** Dans son sixième rapport, qui a été déposé en mars 2000, le Comité permanent des comptes publics a demandé une liste des ministères et des organismes qui affichent de faibles taux de mise en œuvre, aussi que des principaux secteurs où la mise en œuvre fait problème. La pièce 6 renferme des exemples de progrès et des exemples d'absence de progrès quant à la mise en œuvre de nos recommandations.

*Pièce 6 — Résultats des suivis — Mise en œuvre de nos recommandations*

**Développement des ressources humaines Canada**

**La gestion du numéro d'assurance sociale (chapitre 16, Rapport de 1998)**

Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer l'intégrité des données du Registre d'assurance sociale et il a augmenté le nombre d'enquêtes sur les fraudes et les abus. Toutefois, il s'avère toujours nécessaire que Développement des ressources humaines Canada produise une étude exhaustive sur l'incidence et l'utilisation du numéro d'assurance sociale. Le Ministère doit effectuer une analyse plus approfondie pour permettre aux parlementaires de bien comprendre les implications pratiques, économiques et politiques des différentes options.

**Défense nationale**

**Amélioration de l'efficacité des services de soutien (chapitres 22 et 23, Rapport de 1990; chapitre 27, Rapport de 1994; chapitre 34, Rapport de 1996; chapitre 27, Rapport de 1999; chapitre 32, Rapport de 2000)**

Pendant les années 1990, le Bureau a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des services de soutien de la Défense nationale. Ces services absorbent environ 45 p. 100 du budget annuel de la Défense (11 milliards de dollars). Le Parlement a encouragé activement le Ministère à devenir plus efficace et, de fait, des progrès ont été réalisés en ce sens. Néanmoins, les progrès des initiatives telles que le programme de diversification des modes de prestation des services ont été beaucoup plus lents que prévu. Dans notre rapport de décembre 2000, nous avons examiné les progrès accomplis depuis 1996 et n'avons noté que peu d'amélioration.

**Santé Canada**

**Amélioration de la santé des Premières nations (chapitre 13, Rapport de 1997; chapitre 15, Rapport de 2000)**

Depuis 1993, le Bureau remarque des lacunes dans les services de santé fournis aux Premières nations. Selon notre vérification de suivi de 2000, Santé Canada n'avait pas encore fait suffisamment de progrès pour régler bon nombre des problèmes que nous avons cernés lors de notre vérification de 1997 des services de santé non assurés ainsi que des accords de contribution et des ententes de transfert. Le retard dans la mise en œuvre de mesures correctives a de graves conséquences pour les Premières nations.

**Affaires indiennes et du Nord Canada**

**Questions touchant la régie par les Autochtones et les finances (chapitres 13 et 33, Rapport de 1996; chapitre 10, Rapport de 1999)**

Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones prévoit l'engagement de renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones et d'établir avec les Premières nations de nouvelles relations financières qui leur offrent plus de souplesse pour fournir les programmes aux Autochtones. Les relations entre le gouvernement fédéral et les Premières nations évoluent, mais la question de la reddition de comptes à l'égard des fonds dépensés et des résultats obtenus continue de soulever des difficultés pour toutes les parties. Le Bureau a indiqué qu'il fallait faire preuve de plus de rigueur pour établir une meilleure correspondance entre, d'une part, le niveau de souplesse des modes de financement et, d'autre part, la volonté et la capacité des Premières nations d'assumer la responsabilité des fonds accordés.

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor**

**Les marchés du gouvernement (chapitre 6, Rapport de 1997; chapitre 26, Rapport de 1998, chapitre 30, Rapport de 1999; chapitre 29, Rapport de 2000)**

Le Bureau a publié un certain nombre de chapitres sur les marchés du gouvernement. La question a été discutée lors d'audiences du Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales et du Comité permanent des comptes publics. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que le Secrétariat continue de traiter comme concurrentiels les marchés accompagnés d'un préavis d'adjudication de contrat (PAC). À notre avis, il est clair que le PAC est une forme de marché non concurrentiel — même si nous convenons qu'il est plus transparent.



**Reddition de comptes**

**La reddition de comptes est menacée lorsque la régie est assurée en partenariat (chapitre 23, Rapport de 1999)**

Depuis 1999, nous faisons rapport sur la reddition de comptes concernant les programmes où d'importants aspects de l'exécution ont été confiés à des entités externes. Nous croyons que les parlementaires devraient avoir la possibilité d'examiner les mécanismes redditionnels, la transparence et la protection de l'intérêt public lorsqu'ils examinent les lois et règlements en vue de créer des ententes qui se distinguent des mécanismes traditionnels comme la Loi sur la gestion des finances publiques. Il est également important que le Parlement étudie régulièrement ces mécanismes avec soin afin de déterminer s'ils permettent de rendre des comptes de façon adéquate.

**Environnement et développement durable**

**La biodiversité au Canada : le temps presse (chapitre 4, Rapport du commissaire de 1998); L'évaluation environnementale : un outil de première importance (chapitre 6, Rapport du commissaire de 1998); Le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux (chapitre 4, Rapport du vérificateur général de 1997); Protection de la couche d'ozone : le parcours inachevé (chapitre 27, Rapport du vérificateur général de 1997)**

Le gouvernement a fait des progrès quant au respect des engagements qu'il a pris en vue de réduire ou d'éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il a aussi fait des progrès quant à la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité. Cependant, le gouvernement ne sait pas encore dans quelle mesure il respecte ses engagements internationaux concernant le trafic illicite de déchets dangereux. De nombreuses lacunes subsistent au regard de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale au gouvernement fédéral.

---

## Détermination des parties intéressées

*Nous nous attendions à ce qu'environ 60 p. 100 des chapitres de nos rapports publiés au cours de l'exercice de 2000–2001 fassent l'objet d'audiences de comités parlementaires. Les comités ont examiné 42 p. 100 des chapitres.*

**2.29** Les audiences des comités parlementaires nous donnent une indication de la détermination des parlementaires à trouver des solutions aux questions signalées. Le Bureau a participé à 32 audiences et séances d'information en 2000–2001 (43 en 1999–2000). L'élection fédérale de 2000 a naturellement eu une incidence sur le niveau d'activité des comités.

**2.30** Nous nous attendions à ce qu'environ 60 p. 100 des chapitres de nos rapports publiés au cours de l'exercice de 2000–2001 fassent l'objet d'audiences de comités parlementaires. Les comités ont tenu des audiences ou en ont prévu sur 42 p. 100 des chapitres. Lors des audiences, ils ont étudié des sujets tels que le volet économique du programme canadien d'immigration, l'enseignement primaire et secondaire dispensé aux Premières nations, les subventions et les contributions versées par Développement des

ressources humaines Canada, les services offerts par la Gendarmerie royale du Canada aux responsables de l'application de la loi, et la gestion des ressources humaines.

**2.31** Nous sommes déçus qu'il n'y ait eu aucune audience sur les chapitres du Rapport de 2000 du commissaire à l'environnement et au développement durable. Afin de sensibiliser davantage les parlementaires aux questions signalées par le commissaire, nous tenterons de mieux informer les comités au sujet des questions qui peuvent les intéresser.

**2.32** La pièce 7 montre comment nous aidons le Parlement à comprendre des questions complexes.

---

*Pièce 7 — Aider le Parlement*

---

*La salmoniculture et la gestion de la flotte de Pêches et Océans*

Nos travaux de vérification de Pêches et Océans ont débouché sur deux chapitres de vérification de l'optimisation des ressources traitant respectivement de la salmoniculture et de la gestion de la flotte. Les comités parlementaires ont réagi rapidement à ces chapitres. Le Comité permanent des pêches et des océans a tenu deux audiences sur ces chapitres (une à Ottawa et l'autre à Halifax). Le Comité sénatorial des pêches a aussi tenu sa propre audience sur la salmoniculture. Cet intérêt témoigne de l'importance de ces questions pour le Parlement et montre qu'il souhaite les comprendre et les régler.

## **Appui des recommandations**

*Nous nous attendions à ce que les comités parlementaires appuient dans une proportion élevée nos recommandations. Le Comité permanent des comptes publics a appuyé 95 p. 100 de celles-ci dans ses rapports à la Chambre.*

**2.33** L'appui donné à nos recommandations par les comités parlementaires est un autre indicateur de la qualité de nos travaux. Cette année, nous avons commencé à évaluer si le Comité permanent des comptes publics appuyait explicitement ou implicitement nos recommandations dans ses rapports à la Chambre.

**2.34** Le Comité a déposé 12 rapports sur nos chapitres du Rapport de 2000. Le Comité prévoit déposer 5 rapports supplémentaires sur les chapitres de 2000 qu'il a examinés au cours de la session du printemps.

**2.35** Nous avons constaté que les conclusions tirées de nos travaux recueillaient un large consensus. Le Comité demande souvent aux ministères de soumettre des plans d'action et des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations contenues dans nos rapports, et nous croyons qu'il s'agit d'une indication non équivoque de son appui.



*Notre méthode*

*Nous analysons le contenu des rapports des comités parlementaires portant sur les rapports du vérificateur général pour déterminer la mesure dans laquelle nos recommandations sont suivies.*

**Utilité de l'information fournie**

*Nous nous attendions à ce que les clients et les parties intéressées trouvent notre information utile. Lors de nos plus récentes enquêtes auprès des premiers dirigeants et des présidents des conseils d'administration de sociétés d'État et d'autres entités, plus de 80 p. 100 des répondants ont indiqué que nos vérifications et l'information communiquée étaient utiles.*

**2.36** Pour améliorer nos activités, il est fondamental que les parties intéressées fassent des commentaires sur la pertinence, l'intégralité et l'exactitude de nos vérifications et du processus de vérification. Jusqu'ici, nous avons demandé une telle rétroaction uniquement sur les vérifications comptables et les examens spéciaux de sociétés d'État et d'autres entités. Selon notre enquête la plus récente sur nos vérifications comptables (1999), 86 p. 100 des premiers dirigeants et des présidents des conseils d'administration accordent de l'importance à nos vérifications et à l'information que nous fournissons. Une enquête sur nos vérifications annuelles de l'exercice 2000–2001 est actuellement en cours auprès des entités vérifiées.

**2.37** L'enquête sur les sociétés d'État qui ont fait l'objet d'un examen spécial par le Bureau a produit des résultats similaires. Elle a aussi révélé que nous devons améliorer l'actualité de nos travaux de vérification. Notre plan pour la quatrième série d'examens spéciaux comporte l'ajout de mesures pour donner suite à ces préoccupations.

**2.38** Nous prévoyons élaborer des mécanismes de rétroaction semblables pour d'autres parties intéressées et communiquer les résultats au Parlement. Au cours de l'exercice 2001–2002, nous mènerons une enquête auprès des parlementaires et nous préparerons une stratégie pour les enquêtes sur nos travaux de vérification de l'optimisation des ressources et de vérification comptable auprès des ministères et des organismes.

*Notre méthode*

*Le Bureau mène deux enquêtes auprès des clients. L'une a pour objet d'obtenir les vues de la haute direction de sociétés d'État et d'autres entités concernant l'utilité de l'information fournie dans le cadre des vérifications comptables et la qualité de notre processus de vérification. Cette enquête a lieu tous les deux ans. En ce moment, nous sondons les entités vérifiées au sujet des vérifications annuelles exécutées en 2000–2001. Le Bureau demande également aux représentants des sociétés d'État, à la fin de chaque examen spécial, leurs vues sur le processus d'examen et l'information fournie à la haute direction et au conseil d'administration. Le Bureau prépare à l'heure actuelle une stratégie d'enquête pour toutes ses gammes de produits et toutes les parties intéressées.*

## Incidence sur les programmes du gouvernement — Quelques réalisations

**2.39** Nos constatations et recommandations peuvent donner lieu à des discussions sur les questions qui influent sur la transparence et l'obligation redditionnelle du gouvernement. Les gestionnaires peuvent mettre en œuvre des pratiques de gestion plus efficaces. Le Parlement peut accroître ses activités de surveillance ou demander des avis et des précisions aux membres de ses comités ou en débattre. Les organismes centraux peuvent adopter de nouvelles politiques ou modifier les politiques en vigueur afin d'améliorer la gestion dans des secteurs précis à l'échelle du gouvernement. Cependant, il est crucial d'obtenir l'appui de la haute direction des ministères et des parlementaires — en particulier des membres du Comité permanent des comptes publics — pour que nos recommandations soient suivies.

**2.40** Il est impossible d'élaborer une mesure quantitative de l'incidence totale de nos travaux. Dans la pièce 8, nous avons sélectionné certaines réalisations pour illustrer les résultats de nos efforts, par priorité du Bureau.

### Pièce 8 — Quelques réalisations

#### Priorités du Bureau

**Priorité 1 : Aider à améliorer la situation financière du gouvernement et l'information sur celle-ci**

#### Réalisations

**Observations du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada sont prises en compte**

Dans son opinion sur les états financiers du gouvernement du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, le vérificateur général a aussi mis en lumière un certain nombre de questions qui exigeaient une attention continue du gouvernement. Au cours des 10 dernières années, le vérificateur général a signalé 23 de ces questions, dont certaines à plusieurs reprises. Le gouvernement a traité de manière satisfaisante 8 de ces questions et se penche sur 7 autres. Il est en désaccord avec le vérificateur général dans le cas de trois questions. Les cinq autres questions étaient des commentaires sur une transaction effectuée au cours d'un exercice donné et n'exigeaient pas d'intervention particulière.

#### Contributions à l'amélioration de l'information financière

Le gouvernement fédéral s'est engagé à appliquer la méthode de la comptabilité d'exercice dans le cadre de sa Stratégie d'information financière (SIF). Le budget fédéral et les *Comptes publics du Canada* contiendront de l'information financière établie selon la comptabilité d'exercice intégrale. Depuis 1998, le Bureau publie chaque année des chapitres sur la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Le Bureau a contribué à éclairer les discussions sur les progrès de la mise en œuvre de la SIF. Le Comité permanent des comptes publics a examiné ces rapports de vérification et il a fortement encouragé le gouvernement à affecter les crédits suivant la comptabilité d'exercice.

Le Bureau joue aussi un rôle prédominant sur la scène internationale pour l'élaboration de rapports financiers et de normes comptables. Nous participons aux travaux de la Commission des normes de comptabilité de l'Organisation internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) et de l'International Federation of Accountants. Le Comité permanent des comptes publics a aussi invité le gouvernement du Canada à appuyer l'International Federation of Accountants dans l'élaboration des directives internationales et des normes relatives à la communication de l'information financière.



### **Opinion sans réserve formulée sur le premier jeu de comptes publics du Nunavut**

Lorsque le Nunavut a été créé en 1999, le Bureau a appuyé la nouvelle administration territoriale en l'aidant à s'organiser et, en particulier, à préparer un jeu de comptes publics. En 2000, le Nunavut a finalisé son premier jeu de comptes publics, et nous avons formulé une opinion sans réserve sur ces comptes. La signature de l'opinion de vérification a eu lieu à l'Assemblée législative du Nunavut devant les députés qui avaient interrompu leur séance pour assister à cet événement. Les médias locaux et nationaux ont fait une large couverture de l'événement et de sa signification pour les citoyens du Nunavut.

### **Modification des conventions comptables d'Énergie atomique du Canada limitée**

Le Bureau a recommandé pendant plusieurs années qu'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) respecte les principes comptables généralement reconnus pour la comptabilisation de son passif au titre du déclassement et de la remise en état des infrastructures. Ce passif était de 378 millions de dollars. En 2000, EACL a modifié ses conventions comptables pour se conformer aux principes comptables généralement reconnus et a comptabilisé ce passif dans ses états financiers de 1999–2000. Pour la première fois depuis 1992, le Bureau a pu formuler une opinion sans réserve sur les états financiers d'EACL.

### **Possibilités d'économies**

Dans la plupart des cas, il n'est pas facile de quantifier l'incidence de nos travaux, mais il arrive souvent que, au cours de nos vérifications, nous trouvions des possibilités d'économies. Voici quelques exemples tirés des rapports de vérification de l'exercice 2000–2001.

- **La gestion des soins de santé offerts aux Premières nations.** Dans une vérification effectuée en 1997 des programmes de santé assurés aux collectivités des Premières nations, nous avons constaté la nécessité d'instaurer un système de traitement aux points de service pour contrôler l'administration des prestations. Nous avons également recommandé que Santé Canada prenne les mesures nécessaires pour améliorer les contrôles et les vérifications du système de traitement des remboursements. Nous avons constaté que l'identification et le rejet des demandes inappropriées avaient permis d'économiser 8,4 millions de dollars en 1999, mais que d'autres améliorations étaient toujours possibles.
- **Pêches et Océans – La gestion de la flotte.** Dans notre rapport de décembre 2000, nous avons fait rapport sur la gestion de la flotte de Pêches et Océans. En 1999–2000, le Ministère avait dépensé environ 229 millions de dollars pour l'exploitation, l'entretien et le remplacement d'immobilisations de la flotte. En outre, un montant estimatif de 52 millions de dollars avait été dépensé pour le soutien à terre. Nous avons conclu que Pêches et Océans ne gérait pas sa flotte de façon rentable. Nous avons aussi constaté que la flotte ne satisfaisait pas à des exigences importantes des programmes. En améliorant la gestion de sa flotte, le Ministère pourrait faire des économies qui serviraient à compenser les fonds manquants des programmes et à améliorer le service.
- **Frais de service de la dette.** Afin de limiter les effets des augmentations imprévues des taux d'intérêt, le gouvernement a augmenté la proportion de titres à taux fixe de la dette totale fédérale de 55 p. 100 en 1995 à 67 p. 100 en 1998, proportion qui est toujours la même aujourd'hui. Nous avons recommandé que le gouvernement revoise, à la lumière de l'amélioration de sa situation financière, son objectif concernant la structure de la dette pour déterminer s'il demeure valable. Nous avons indiqué que si l'on se fonde sur les différences historiques entre les taux à court et à long terme, une variation de 5 p. 100 de la part des titres à taux fixe par rapport aux titres à taux flottant pourrait produire une économie annuelle d'environ 250 millions de dollars.

### **Traitement des abus et des fraudes soupçonnés dans le programme d'assurance-emploi**

Dans une observation du Rapport de 2000, nous avons révélé que l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Développement des ressources humaines Canada n'avaient pas réussi à traiter adéquatement les abus et des fraudes soupçonnés dans le programme d'assurance-emploi. En juin 2001, le Comité permanent des comptes publics a tenu une audience sur cette question et il a demandé que l'Agence et le Ministère soumettent au Comité et au Bureau un plan d'action qui donnerait suite aux questions soulevées par le vérificateur général. Depuis, l'Agence et le Ministère ont conçu, soumis et commencé à mettre en œuvre leur plan d'action donnant suite à nos constatations.

---

**Pièce 8 — (suite)**

---

**Priorité 2 : Encourager les progrès en ce qui touche les concepts de la reddition de comptes et améliorer les pratiques redditionnelles au gouvernement****Notre contribution pour améliorer l'information communiquée sur le rendement du gouvernement**

Le Bureau a continué de contribuer à l'orientation générale de l'initiative gouvernementale ayant pour objet d'améliorer l'information communiquée au Parlement. Les directives fournies aux ministères sur la communication de l'information sur le rendement s'inspiraient de certaines de nos observations et recommandations. En particulier, le Rapport récapitulatif et le chapitre 19 du Rapport de 2000 critiquaient la lenteur des progrès du gouvernement en ce qui concerne l'amélioration de l'information communiquée au Parlement. Le chapitre mentionnait certains changements, notamment le besoin d'appliquer des principes clairs et communs de communication de l'information. Dans sa lettre d'appel aux sous-ministres concernant les rapports ministériels sur le rendement de 2001, le secrétaire du Conseil du Trésor a mentionné les observations du vérificateur général et a convenu qu'il y avait de nombreuses améliorations à apporter.

Les directives envoyées aux ministères étaient bien différentes de celles des années précédentes, car elles ne mettaient plus l'accent sur des exigences techniques détaillées mais sur six grands principes de communication de l'information. Nous pourrions juger de l'efficacité des nouvelles directives du Conseil du Trésor à l'examen des prochains rapports sur le rendement, et le Bureau continuera de surveiller les progrès et de faire rapport sur ceux-ci.

---

**Priorité 3 : Améliorer la qualité de la gestion financière au gouvernement****Notre soutien aux initiatives gouvernementales**

Encourager une meilleure gestion financière au gouvernement est pour le Bureau une priorité stratégique de longue date. En 1999, nous avons publié le Modèle de la capacité de gestion financière qui décrit les éléments essentiels de la gestion financière dans les ministères et les organismes. Le Modèle énonce les attentes du Bureau en matière de gestion financière.

Dans le chapitre 13 du Rapport de 2000, nous avons présenté les résultats d'une vérification des capacités de gestion financière de cinq ministères. Nous avons constaté qu'aucun de ces ministères n'avait les capacités nécessaires pour lui permettre de satisfaire aux exigences d'importantes initiatives, comme la modernisation de la fonction de contrôleur et la Stratégie d'information financière. Ces initiatives visent à moderniser la façon dont le gouvernement gère ses ressources, en renforçant les contrôles internes et en fournissant de l'information de meilleure qualité pour appuyer la planification, la prise de décisions et la communication de l'information.

Les ministères ont pu prendre connaissance des résultats de notre évaluation de leurs capacités de gestion financière. Ils se sont servis de cette évaluation pour préparer des stratégies et des plans d'amélioration de ces capacités. Les évaluations et les stratégies qui ont été préparées en réponse à la vérification aideront les ministères à atteindre les objectifs de l'initiative gouvernementale de modernisation de la fonction de contrôleur et serviront à mesurer les progrès futurs. Trois des ministères vérifiés utilisent nos évaluations pour l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, à laquelle ils prennent part.

---

**Priorité 4 : Contribuer aux changements qui s'imposent dans la fonction publique****Moderniser la gestion des ressources humaines à la fonction publique**

Le Bureau plaide en faveur de changements dans la gestion des ressources humaines. Dans le Rapport récapitulatif et le chapitre 9 du Rapport de 2000, nous avons répété que ces changements sont nécessaires. Nous avons aussi fait observer que les cadres législatifs et administratifs actuels demeuraient indûment complexes, désuets et coûteux, qu'il y avait encore éparpillement des responsabilités et que les tentatives de réforme avaient échoué. Nos constatations ont contribué pour une bonne part à la décision du gouvernement de mettre sur pied, en avril 2001, le Groupe de travail sur la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique. Ce groupe a comme mandat de recommander une politique moderne de même qu'un cadre législatif et institutionnel pour la gestion des ressources humaines.

---



Notre vérification du Programme de recrutement postsecondaire (chapitre 21) a mis en relief les importants défis que pose le recrutement dans la fonction publique fédérale. Le Comité permanent des comptes publics a tenu des audiences à ce sujet, et des améliorations notables sont apportées afin que le Programme de recrutement soit un mécanisme plus efficace et plus efficace. Le gouvernement a indiqué dans un récent discours du Trône que le recrutement était une priorité, et nos constatations l'aident à promouvoir cette question. Le Comité a tenu une série d'audiences en mai 2001 qui traitaient précisément des constatations des chapitres 9 et 21.

**Priorité 5 : Aider le gouvernement fédéral à améliorer son rendement en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable**

**Aider le Parlement à comprendre les changements climatiques et leurs répercussions sur le Canada**

En juillet 2001, le Canada et d'autres parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se sont rencontrés à Bonn, en Allemagne, pour discuter des moyens de mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. Ils sont parvenus à une entente générale d'intérêt public sur les règles de mise en œuvre, même s'ils devaient encore rédiger les textes légaux de plusieurs décisions.

Le Bureau a fourni une information vitale pour les débats publics sur le changement climatique et il a attiré l'attention sur leurs effets sur nos activités quotidiennes. En 1998, le commissaire à l'environnement et au développement durable a vérifié la gestion par le gouvernement de la mise en œuvre des engagements du Canada en ce qui concerne les changements climatiques. À l'issue de la vérification, il a établi que les changements climatiques peuvent avoir de graves répercussions pour le Canada. On s'attend à ce que toutes les régions et tous les secteurs soient touchés, en particulier l'agriculture, les forêts et les pêches. Il pourrait aussi y avoir des répercussions étendues et graves sur la santé humaine. Le commissaire a déclaré que le non-respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques était principalement attribuable à une mauvaise planification et à une gestion inefficace. Le commissaire a suggéré qu'il était temps de repenser la stratégie de mise en œuvre du Canada.

En mai 2000, le Bureau a publié deux rapports, soit une étude détaillée destinée au Parlement sur l'aide gouvernementale fédérale aux investissements dans le secteur de l'énergie et une vérification sur le smog et ses effets sur la santé. En octobre 2001, la commissaire a effectué le suivi de la vérification de 1998 sur les changements climatiques et elle a mesuré les progrès du gouvernement au regard de sa stratégie de mise en œuvre.

**Approbation de nos recommandations par les ministères et les organismes**

Environnement Canada a approuvé notre recommandation d'améliorer la gestion du smog. Toutefois, depuis la parution du Rapport du commissaire il n'y a pas eu d'autres audiences de comité parlementaire sur cette question. La commissaire fera le suivi de ces travaux dans son rapport de 2002.

En réponse à notre recommandation touchant l'écologisation des opérations gouvernementales, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada s'est engagé à prendre certaines mesures dans sa stratégie de développement durable mise à jour. Le Bureau du Conseil privé a accepté notre recommandation consistant à mesurer le rendement du gouvernement en matière d'environnement et à faire rapport à ce sujet, et il a entrepris des discussions avec les ministères visés.

Le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont, conformément à notre recommandation, accepté d'améliorer les relations interministérielles et d'autres relations de travail ainsi que les partenariats ayant trait à l'environnement et au développement durable. Les ministères ont réservé un accueil mitigé à nos recommandations sur certains secteurs de la coopération interministérielle.

## MESURES DU RENDEMENT OPÉRATIONNEL

### Extrants

#### ***Le Bureau a respecté le plan de vérification présenté dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2000–2001***

**2.41** Le Bureau a connu une activité intense en 2000–2001. Nous avons publié trois rapports périodiques du vérificateur général, le rapport annuel du commissaire à l'environnement et au développement durable, le rapport final de l'ancien vérificateur général, Denis Desautels, et les Observations du vérificateur général du Canada sur les états financiers du gouvernement du Canada. Nous avons respecté le plan de vérification présenté dans notre *Rapport sur les plans et les priorités*.

### Points saillants de nos travaux

#### *Vérification de l'optimisation des ressources*

**2.42** Nous avons publié 43 chapitres de vérification de l'optimisation des ressources dans lesquels nous avons traité toutes nos priorités et tous les sujets mentionnés dans notre *Rapport sur les plans et les priorités*. Nous avons publié cinq chapitres de plus que prévu en grande partie parce que certains travaux de vérification ont nécessité deux chapitres et que nous avons dû augmenter l'étendue de certains suivis. Ces mesures se sont avérées nécessaires pour bien traiter les questions abordées dans nos rapports de vérification.

**2.43** La vérification des subventions et des contributions à Développement des ressources humaines Canada a beaucoup retenu l'attention du public, des médias et des parlementaires. Nous avons dû élargir considérablement l'étendue de la vérification afin de pouvoir traiter les questions soulevées dans le rapport de vérification interne du Ministère. Il nous a fallu réaffecter plusieurs personnes pour réaliser le projet dans un très court laps de temps. Nous avons mis en évidence des transgressions des autorisations applicables, des paiements effectués de manière inappropriée, un contrôle très limité de la gestion financière exercée par les bénéficiaires ainsi que de leurs activités relatives aux projets, et des approbations non fondées sur les procédures établies. Nous avons aussi trouvé des problèmes au niveau de la conception de ces programmes et de l'évaluation et de la communication des résultats. Par contre, la direction du Ministère s'est engagée à régler ces problèmes de longue date et généralisés, ce qui nous a encouragés.

**2.44** Dans notre chapitre sur la régie des sociétés d'État, nous avons fait ressortir des lacunes au niveau des conseils d'administration, des comités de vérification et du rôle de surveillance que le gouvernement exerce à l'égard de l'orientation stratégique des sociétés d'État. Nous avons aussi fait remarquer que ces lacunes demeurent, même si elles ont été mises en évidence à de nombreuses reprises dans nos rapports et dans d'autres études de sources extérieures.



**2.45** Le commissaire à l'environnement et au développement durable a présenté un quatrième rapport annuel. Ce rapport contient neuf chapitres qui exposent ses observations sur le rendement du gouvernement fédéral dans des domaines comme le smog, l'aide gouvernementale aux investissements dans le secteur de l'énergie non renouvelable par rapport à l'énergie renouvelable, le mouvement transfrontalier des déchets dangereux et l'écologisation des opérations du gouvernement fédéral. Il met l'accent sur l'importance de bons partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces, les trois territoires et le secteur privé. Il montre les conséquences de l'échec de ces partenariats. En outre, il présente 17 études de cas où des ministères fédéraux collaborent les uns avec les autres de même qu'avec des gouvernements provinciaux et territoriaux et avec le secteur privé, en vue d'atteindre des objectifs communs dans des domaines comme la biotechnologie, les pluies acides, la foresterie et l'exploitation minière.

**2.46** En février 2001, l'ancien vérificateur général a présenté son dernier rapport intitulé « Le point sur une décennie au service du Parlement ». Ce rapport, aussi appelé « Rapport récapitulatif », évalue les progrès du gouvernement accomplis au cours des dix dernières années à l'égard des priorités qu'il avait établies. Ce rapport et nos rapports de 2000 ont eu une incidence majeure sur les décisions du gouvernement touchant, entre autres, la gestion des ressources humaines et la mesure des résultats dans la fonction publique.

**2.47** Le coût réel de nos vérifications de l'optimisation des ressources publiées en 2000–2001 a dépassé les coûts prévus de 8 p. 100 (voir le tableau 7). Le coût réel de certaines vérifications peut être soit plus élevé ou soit moins élevé que celui prévu dans les budgets parce que ceux-ci sont établis avant la détermination de l'étendue des vérifications et de la stratégie de collecte des éléments probants. On doit s'attendre à de tels écarts parce qu'ils reflètent la nature évolutive de la vérification législative et les changements apportés à l'étendue de la vérification afin de permettre aux vérificateurs de traiter adéquatement les questions.

**2.48** Au cours de l'exercice, nous avons utilisé 11 p. 100 de moins d'heures que prévu pour les vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes (voir le tableau 8). De nombreux facteurs expliquent cet écart. Nous avons surévalué les heures disponibles pour effectuer les travaux de vérification. Le roulement du personnel au sein de la catégorie des professionnels de la vérification a été plus élevé que prévu. Nous avons réaffecté plus de ressources à nos activités d'élaboration de méthodes professionnelles au cours de l'exercice.

#### *Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada*

**2.49** La vérification des états financiers du gouvernement du Canada a donné lieu à une opinion sans réserve sur les états financiers du gouvernement du Canada. Cependant, le vérificateur général a exprimé des inquiétudes au sujet de plusieurs questions sur lesquelles le gouvernement doit se pencher. Le Bureau a aussi redoublé d'efforts pour

relever le défi de la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière du gouvernement.

**2.50** Le coût de la vérification de 1999–2000 des états financiers du gouvernement du Canada et le nombre d'heures utilisé au cours de l'exercice 2000–2001 ont été moins élevés que les coûts et les heures budjetés. Ce résultat est attribuable aux gains d'efficacité réalisés grâce à l'application d'une stratégie davantage axée sur les risques pour la vérification. De plus, le Bureau a travaillé de manière proactive avec les organismes centraux du gouvernement pour simplifier la préparation et la vérification des états financiers du gouvernement. Nous nous attendons à ce que le coût de cette vérification augmente à cause de la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice dans les années à venir.

*Vérifications comptables de sociétés d'État, d'autres entités et d'administrations territoriales*

**2.51** La création de trois agences gouvernementales de service — l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et l'Agence Parcs Canada — a eu des répercussions sur nos travaux de vérification des organismes gouvernementaux. L'adoption des principes comptables généralement reconnus par deux de ces agences a accru la complexité de leur vérification comptable. De plus, comme le Bureau est tenu d'évaluer la fidélité et la fiabilité des rapports sur le rendement de l'ACIA et de Parcs Canada, il a dû concevoir de nouvelles stratégies et techniques pour exécuter ces évaluations. En 2001, nous évaluerons également le rapport sur le rendement de l'ADRC.

**2.52** La vérification de 3 administrations territoriales et de 20 organismes et sociétés a exigé une attention et des ressources supplémentaires en raison de la vérification des états financiers du Nunavut que nous avons exécutée pour la première fois. Au niveau international, nous avons vérifié les états financiers de l'UNESCO (voir la pièce 9) et de l'OACI.

**2.53** Au cours de l'exercice, le Bureau a utilisé environ 14 p. 100 d'heures de moins que prévu pour la vérification d'autres sociétés et entités. Ce résultat est en grande partie attribuable à des changements apportés au calendrier prévu des travaux de vérification des accords de perception fiscale et au report de travaux de vérification portant sur la comptabilisation des recettes à recevoir de la nouvelle Agence des douanes et du revenu du Canada.

---

**Pièce 9 — L'UNESCO donne suite à nos recommandations de vérification**

---

En 2000, le Bureau a vérifié les états financiers de l'UNESCO et son rendement pour l'exercice biennal 1998–1999. À l'issue de ces vérifications, nous avons constaté des faiblesses dans la gestion des ressources humaines et la gestion financière. Le Conseil exécutif de l'UNESCO a appuyé nos recommandations à l'automne de 2000 et il a pris immédiatement des mesures correctives. De plus, l'UNESCO a amélioré ses mécanismes et sa capacité de surveillance. Le Bureau avait soulevé cette question depuis 1994, année de sa nomination à titre de vérificateur externe de l'UNESCO.

---



## *Examens spéciaux des sociétés d'État*

**2.54** Des six examens spéciaux qui étaient prévus au cours de l'exercice 2000–2001, nous en avons effectué cinq. Une société a été dissoute et n'exigeait pas d'examen spécial. Nous avons ajouté un examen et nous l'avons terminé au cours de l'exercice; un autre examen a été retardé à cause d'un manque de ressources. Nous prévoyons terminer la troisième série d'examens spéciaux au plus tard en mars 2002. Nous fournissons à la pièce 10 de l'information sur les défis auxquels l'équipe de vérification a été confrontée lors de l'examen spécial de la Société Radio-Canada.

### *Pièce 10 — Examen spécial de la Société Radio-Canada*

*La loi exige que nous soumettions notre examen spécial uniquement au conseil d'administration de la Société Radio-Canada (SRC); cependant, la SRC a publié le rapport en 2001. En voici un aperçu.*

Le Bureau a effectué l'examen spécial de la SRC entre septembre 1999 et juin 2000. La SRC est l'une des plus grandes sociétés d'État que nous vérifions, et la plus grande institution culturelle du Canada. Elle est également un symbole national. La SRC rejoint la plupart des Canadiens et une imposante communauté internationale chaque semaine, et la plupart des Canadiens appuient son existence. La SRC a des réseaux et des opérations régionales dans tout le pays; elle exploite 95 stations et compte plus de 28 stations affiliées. Ses dépenses au cours de l'exercice 1999–2000 étaient de 1,4 milliard de dollars.

La SRC était une entité particulièrement intéressante à vérifier, en partie en raison de sa taille et de sa complexité. Elle a subi d'énormes réductions des effectifs et de nombreux examens, a eu à faire face à des concurrents et à des défis externes de taille et a tenté de régler un certain nombre de questions liées à son mandat. Dans notre rapport, nous avons mentionné l'existence d'un large consensus, au sein de la SRC et à l'extérieur de celle-ci, sur la nécessité de mettre à jour sa stratégie, de définir et d'équilibrer les résultats prévus, la portée de la programmation et les stratégies de financement. La SRC a fait plusieurs tentatives dans ce sens dans le passé, sans succès. Au cours de notre examen spécial, cette question a été rendue publique à la suite de la manifestation ouverte du désaccord de la haute direction de la SRC et du Conseil de la radiodiffusion des télécommunications canadiennes au sujet du rôle de la SRC dans de nombreux domaines, y compris la programmation régionale.

Dans notre rapport, nous avons souligné les progrès réalisés par la SRC quant aux lacunes que nous avons décelées au cours de notre premier examen spécial, et les défis que la Société avait réussi à relever dans l'intervalle. Nous avons aussi établi le besoin de prendre des mesures dans quatre secteurs : stratégie équilibrée pour l'avenir, améliorations à la structure redditionnelle et de régie de la SRC, gestion des ressources humaines et changement culturel et nombre beaucoup trop élevé d'installations. Nous avons attiré l'attention de la ministre de Patrimoine canadien sur les deux premiers secteurs à cause de leur importance fondamentale pour l'avenir de la SRC.

### *Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable*

**2.55** Nous avons fait le suivi de six stratégies gouvernementales de développement durable comme il est indiqué dans le *Rapport sur les plans et les priorités*. Ces stratégies constituaient le dernier groupe des 27 stratégies de développement durable déposées devant le Parlement en 1997. Les stratégies de développement durable de la deuxième génération ont été publiées en février 2001.

## **Méthodes professionnelles**

*Nous pouvons encore améliorer nos méthodes de vérification de l'optimisation des ressources.*

**2.56** En tant qu'organisme de service professionnel, le Bureau doit maintenir sa crédibilité en se conformant à des normes professionnelles et en adoptant des systèmes de gestion de la qualité. Nous avons mis en place un Système de gestion de la qualité (SGQ), qui est issu de notre Cadre stratégique et qui s'applique à toutes nos gammes de produits de vérification : vérifications annuelles, vérifications de l'optimisation des ressources, examens spéciaux et nouvelles gammes de produits.

**2.57** La Direction des méthodes professionnelles examine nos activités de vérification ainsi que nos activités administratives et de gestion interne. Les examens des activités de vérification annuelle sont surtout centrés sur l'évaluation de l'application efficace de notre Système de gestion de la qualité connexe et assurent donc la conformité aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau. Au cours de l'exercice 2000–2001, la Direction a examiné quatre missions de vérification comptable annuelle et n'a signalé aucune lacune importante.

**2.58** Au cours de l'examen de quatre vérifications de l'optimisation des ressources publiées en 1999, la Direction n'a pas décelé de lacunes importantes. Elle a relevé de saines pratiques dans des domaines tels que la consultation externe et le perfectionnement. En revanche, elle a constaté des possibilités d'amélioration dans certains secteurs, en ce qui concerne surtout l'affectation des ressources de vérification, l'établissement de conclusions par rapport aux objectifs et la documentation insuffisante au dossier.

**2.59** Les lacunes relatives à nos méthodes de vérification de l'optimisation des ressources peuvent être attribuables en partie aux niveaux d'activité intense des dernières années et à un investissement insuffisant dans nos ressources humaines, en particulier dans la formation, les méthodes de vérification et les technologies. Pour régler cette question et le besoin de maintenir une couverture adéquate des activités gouvernementales, le Bureau a demandé au Secrétariat du Conseil du Trésor une hausse importante de son budget de base pour 2001–2002. Pour ce dernier exercice, et sous réserve de l'approbation du Parlement, le Conseil du Trésor a augmenté notre budget de base d'environ 15 p. 100 afin de moderniser nos méthodes et nos outils de vérification et de maintenir notre capacité de vérification afin de mieux pouvoir relever les défis qui s'annoncent.

**2.60** La Direction examine en ce moment les méthodes appliquées pour six vérifications de l'optimisation des ressources (VOR) au cours de l'année 2000. Ces examens sont axés sur la conformité à nos normes de VOR, la mise en œuvre efficace de notre SGQ pour les méthodes de VOR et d'autres questions. La Direction examine également la fonction de passation de marchés de services professionnels du Bureau. Cet examen fait partie d'un plan pluriannuel d'examen de toutes les activités administratives et de gestion importantes.



**2.61** En 1999, une vérification externe de notre SGQ de la pratique de vérification annuelle a donné l'assurance que nous avons effectué des vérifications annuelles conformes aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau. Nous nous préparons en vue d'un examen externe d'une autre gamme de produits, nos méthodes de VOR.

### **Rendement en matière de développement durable**

*Notre rendement en matière de développement durable est variable. Nous avons publié une stratégie de développement durable mise à jour dans notre rapport de décembre 2000.*

**2.62** Nous avons déposé volontairement notre première stratégie de développement durable en 1997 et nous l'avons mise à jour en décembre 2000 pour les exercices 2001 à 2004 (présentée dans le chapitre 35 du Rapport de décembre 2000). En 2000–2001, alors que nous préparions notre deuxième stratégie, nous avons examiné notre rendement à la lumière de nos buts et de nos objectifs initiaux. Nous avons mis à jour notre stratégie en tenant compte des résultats de l'examen.

**2.63** Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté des baisses de pourcentage des mentions du Bureau, à la Chambre des communes et au Sénat, portant sur des questions liées à l'environnement et au développement durable. Nous croyons que c'est parce que l'importance relative accordée aux questions environnementales pendant cette période n'était pas aussi élevée que celle accordée par les Canadiens à d'autres questions. Il s'agissait également d'une période de transition pour le successeur du premier commissaire à l'environnement et au développement durable. De plus, nous n'avons pas atteint nos cibles en ce qui concerne la réduction de la consommation de papier et les articles stockés qui présentent des caractéristiques respectueuses de l'environnement. Au cours de la prochaine année, nous prendrons des mesures pour renverser ces tendances. On trouvera à la pièce 11 le sommaire de notre rendement dans les principaux secteurs. Au cours de l'exercice 2000–2001, le Bureau a examiné la manière dont nous communiquons l'information sur notre rendement en matière de développement durable, en se servant des critères utilisés par la commissaire à l'environnement et au développement durable dans sa vérification de portée gouvernementale des systèmes ministériels de mise en œuvre des stratégies de développement durable. Bien que cet examen montre que notre stratégie et nos systèmes de gestion se comparent très favorablement à ceux du reste des ministères et des organismes, nous pouvons améliorer nos systèmes de gestion et de communication de l'information. Le Bureau élaborera un plan d'action à cet égard au cours de la prochaine année.

**2.64** Pendant l'année, nous avons tenu des séances d'information à l'intention du personnel du Bureau afin de le sensibiliser aux questions environnementales. Nos employés ont montré leur engagement pendant la Semaine de l'environnement, en juin 2000, en obtenant la deuxième place dans notre catégorie pour notre participation au concours national Défi Transport.

**Pièce 11 — Sommaire de notre rendement en matière de développement durable**

Mesures de rendement	1998–1999 Réal	1999–2000 Réal	2000–2001 Cible (1)	2000–2001 Réal
<b>Mesures des résultats</b>				
Parlementaires qui pensent que nos rapports ont enrichi leur connaissance de l’environnement et du développement durable	38 %	Pas mesuré	60 %	Pas mesuré (2)
Recommandations liées à l’environnement qui ont été mises en œuvre ou qui sont en voie de l’être (3)	50 %	42 %	60 %	42 %
Mentions du Bureau au Parlement portant sur des questions liées à l’environnement et au développement durable	12 %	18 %	25 %	8 %
Organisations fédérales qui se sont conformées aux normes de pratique appropriées concernant la protection de l’environnement et la promotion du développement durable	32 % (4)	50 %	75 %	50 %
<b>Mesures du rendement opérationnel</b>				
Quantité de papier utilisé par employé par année (pages)	8 740	8 333	8 578	9 095
Articles stockés qui sont écologiques ou l’équivalent	–	4,6 %	–	4,5 %
Autoévaluation de la capacité du personnel à reconnaître les questions de vérification liées au développement durable	–	–	Niveau de référence établi	(5)
Personnel qui a participé à des séances de formation sur le développement durable	29 %	42 %	65 %	44 %

- (1) Cibles fondées sur celles décrites dans notre stratégie de développement durable révisée ou dans les rapports antérieurs sur les plans et les priorités.
- (2) Selon une enquête menée auprès des parlementaires. Aucune enquête n’était prévue pour 1999–2000 ou 2000–2001.
- (3) Pourcentage des recommandations formulées au cours d’une période de cinq ans qui ont été entièrement mises en œuvre ou qui sont en voie de l’être. L’information pour mettre à jour le pourcentage obtenu en 1999–2000 n’était pas disponible en 2000–2001. On le mettra à jour au cours du prochain exercice.
- (4) La capacité des ministères à mettre en œuvre leur stratégie de développement durable est évaluée en fonction de normes de pratique appropriées et les résultats sont présentés dans le rapport annuel de la commissaire à l’environnement et au développement durable.
- (5) Les critères et les techniques de mesure ne sont pas encore définis. Cela est reporté à 2001–2002.

## INITIATIVES EN MATIÈRE DE GESTION

**2.65** Nous avons réalisé certaines initiatives pour améliorer le fonctionnement du Bureau. Par exemple, nous avons mis en œuvre un nouveau système financier. La préparation de nos états financiers selon les principes comptables généralement reconnus est un résultat direct de cette initiative. Ces états financiers seront un outil important pour nous permettre de rendre compte de l’utilisation de nos ressources. Nous perfectionnons également nos méthodes d’évaluation des risques.

**2.66** Nous décrivons ci-dessous deux des initiatives de notre plan d’action dont nous faisons mention à la section sur les risques et les stratégies.



## Ressources humaines : élaborer des programmes pour attirer, former et conserver le personnel dont nous aurons éventuellement besoin

**2.67** Au 31 mars 2001, le Bureau comptait 562 employés. La catégorie des cadres et des directeurs de projets comprenait 35 p. 100 de notre personnel, la catégorie des professionnels de la vérification, 35 p. 100, et la catégorie des services de vérification, 30 p. 100. Soixante-trois pour cent des employés étaient âgés de 40 ans et plus. La représentation des groupes désignés est illustrée à la pièce 12.

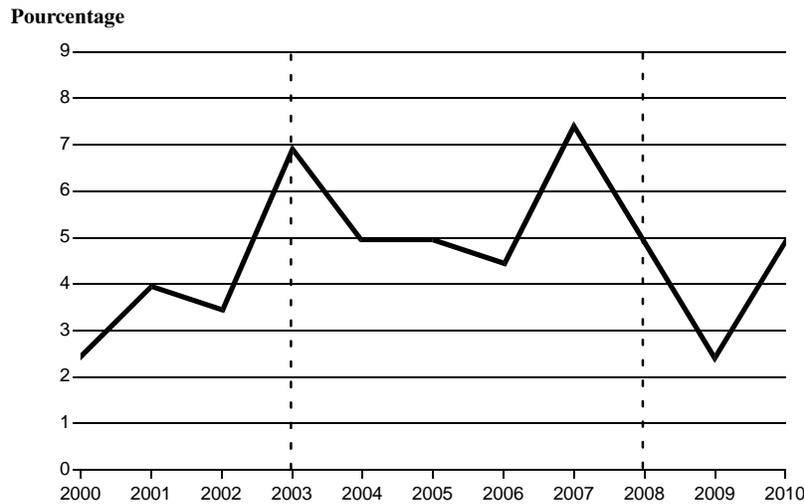
### Pièce 12 — Représentation des groupes désignés

Équité en matière d'emploi — Groupes désignés	Employés du BVG		Disponibilité au sein de la population active
	Réel 2000–2001	Objectif 2000–2001	
Femmes	52,1 %	+46,4 %	46,4 %
Personnes handicapées	2,8 %	3,4 %	6,3 %
Autochtones	1,7 %	1,7 %	2,1 %
Personnes membres d'une minorité visible	5,1 %	7,5 %	10,3 %

**2.68** Nous n'avons pas atteint notre objectif pour deux des quatre groupes désignés. Nous prendrons des mesures pour corriger la situation en recrutant du personnel, en le perfectionnant et en le conservant.

**2.69** Nos employés détiennent des diplômes d'études supérieures ou des compétences professionnelles dans de nombreuses disciplines. Les employés qui ont un titre comptable représentent environ 60 p. 100 de notre personnel professionnel. Nous comptons aussi parmi nos employés des ingénieurs, des avocats, des économistes, des informaticiens, des spécialistes en gestion et des sociologues. De plus, certains de nos employés font des stages dans le cadre d'un programme menant à l'obtention du titre de comptable agréé, de comptable général licencié et de comptable en management accrédité. Le Bureau compte aussi des diplômés qui viennent d'obtenir leur maîtrise et qui désirent acquérir une expérience en vérification de l'optimisation des ressources. À la fin de mars 2001, le Bureau comptait 37 stagiaires travaillant dans le domaine de la comptabilité et 8 dans le domaine de la vérification de l'optimisation des ressources.

**2.70** Le profil d'âge constitue une cause d'inquiétude, car une proportion importante de notre personnel et de cadres approche de l'âge de la retraite. Environ un tiers des membres de la catégorie des cadres et des directeurs de projets deviendront admissibles à la retraite entre 2003 et 2008 (voir la pièce 13).



Un tiers des membres de la catégorie des cadres et des directeurs de projets deviendront admissibles à la retraite entre 2003 et 2008.

**2.71** Nous avons mis en place un vaste programme pour réinvestir dans notre capital humain. Nous avons conçu un plan de relève afin de préparer nos employés à assumer plus de responsabilités et à occuper des postes clés à mesure que les gestionnaires et les directeurs de projets prendront leur retraite entre 2003 et 2008. Nous avons également un programme de recrutement dynamique qui cible à la fois les chercheurs d'emploi actifs et passifs et qui est appuyé par une nouvelle technologie de recrutement en ligne. Nous mettons davantage l'accent sur la formation des nouveaux employés et des employés déjà en poste afin de parfaire leurs compétences en vérification législative. Notre programme de stage constitue une partie importante de la préparation des employés au niveau d'entrée. Nous avons presque doublé le nombre de stagiaires au cours des dernières années, car nous croyons que c'est la meilleure stratégie pour acquérir de nouveaux talents et les conserver.

### **Méthodes professionnelles : adopter et perfectionner nos méthodes et nos outils de vérification**

**2.72** Les progrès récents, tels que l'introduction de pratiques liées à la fonction de contrôleur moderne et la mise en place de nouveaux systèmes d'information financière et de nouvelles méthodes de vérification (dans les secteurs public et privé), signifient que nous devons adapter et perfectionner nos méthodes et nos outils de vérification en fonction de ce nouvel environnement de vérification.

**2.73** Le perfectionnement de nos méthodes de vérification constitue pour le Bureau un élément essentiel à la mission. La phase 1 de ce projet de perfectionnement était axée sur la planification, la recherche et le choix d'un mode d'action, d'outils et de techniques dans trois secteurs : planification intégrée fondée sur le risque, conformité aux



autorisations et vérification des *Comptes publics du Canada*. Nous avons réalisé la phase 1 en 2000–2001.

**2.74** La phase 2 du projet ciblera la mise en œuvre des initiatives de la phase 1 et comprendra l'élaboration de méthodes détaillées finales de même que d'outils et de techniques.

**2.75** La gestion des connaissances est un projet connexe qui est en cours au Bureau. Cette initiative a pour objet d'utiliser des technologies d'information modernes pour recueillir et partager l'information qui est essentielle à notre pratique de vérification. En 2000–2001, nous avons conçu et testé des outils de gestion des connaissances. En 2001–2002, nous prévoyons mettre ces outils à la disposition de nos équipes de vérification et concevoir d'autres outils spécialisés.

## Tableaux financiers

**Tableau 1 — Sommaire des crédits approuvés**

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)				
Crédit		2000–2001		
		Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles
<b>Vérificateur général</b>				
20	Dépenses du Programme	47,3	52,6	51,1
(25)	Salaire du vérificateur général	0,2	0,2	0,2
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,5	7,3	7,3
<b>Total</b>		54,0	60,1	58,6

\*Les autorisations totales correspondent aux chiffres du *Budget principal des dépenses*, soit 54,0 millions de dollars, plus 5,3 millions de dollars du *Budget supplémentaire des dépenses* et 0,8 million de dollars pour les ajustements et les virements.

**Tableau 2 — Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)**

2000–2001			
Vérification législative	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Équivalents temps plein</b>	520	520	514
Dépenses de fonctionnement*	53,6	59,7	58,2
Subventions et contributions	0,4	0,4	0,4
Total des dépenses nettes	54,0	60,1	58,6
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	(0,8)	(0,0)	(0,8)
Coût des services fournis par d'autres ministères	6,0	6,0	6,1
Coût net du Programme	59,2	66,1	63,9

\*Ces dépenses comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le salaire du vérificateur général.

**Tableau 3 — Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)**

2000–2001					
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998–1999	Dépenses réelles 1999–2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Vérification législative	53,7	56,9	54,0	60,1	58,6



**Tableau 4 — Recettes (en millions de dollars)**

Secteur d'activité	2000–2001			
	Recettes réelles 1998–1999	Recettes réelles 1999–2000	Recettes prévues	Recettes réelles
Vérification législative	0,9	0,9	0,8	0,8

Note : Le Bureau reçoit également des honoraires pour un petit nombre de vérifications, notamment celles de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

**Tableau 5 — Paiements de transfert (en millions de dollars)**

Secteur d'activité	2000–2001				
	Dépenses réelles 1998–1999	Dépenses réelles 1999–2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Vérification législative	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

**Tableau 6 — Passation de marchés de services professionnels en 2000**

Le tableau 6 met en relief l'activité de passation de marchés de services professionnels du Bureau en 2000–2001. Le pouvoir de la vérificatrice générale de passer des marchés de services professionnels est assujéti au paragraphe 15(2) de la *Loi sur le vérificateur général* et non au *Règlement sur les marchés de l'État*. Suivant la Politique sur la passation de marchés pour services professionnels du Bureau du vérificateur général, les marchés comportant des dépenses à titre d'honoraires professionnels estimées à 25 000 \$ ou plus doivent faire l'objet d'un appel d'offres, sauf lorsque l'un des trois critères d'exemption s'applique : a) il s'agit d'un cas d'extrême urgence; b) en raison de la nature du travail, un appel d'offres ne servirait pas l'intérêt public; c) une seule personne est en mesure d'effectuer le travail.

Dans le cas des marchés pour lesquels on prévoit dépasser le seuil fixé par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les règles de l'ALENA s'appliquent. La plus grande partie de nos marchés de services ont trait à la vérification, ce qui permet d'avoir accès à des services spécialisés appropriés à nos travaux de vérification. Cette expertise contribue grandement à la qualité de nos travaux. Des marchés sont aussi conclus pour des services administratifs.

	Marchés initiaux de moins de 25 000 \$ <sup>1</sup>			Marchés initiaux de 25 000 \$ ou plus <sup>1</sup>		
	000 \$	Nombre	Pourcentage	000 \$	Nombre	Pourcentage
Marchés concurrentiels	210,5	13	2,4	1 913,0	22	81,5
Marchés non concurrentiels <sup>2</sup>	3 252,7	521	97,6	243,4	5	18,5
Total	3 463,2	534	100,0	2 156,4	27	100,0

1 Honoraires seulement

2 Comprend les préavis d'adjudication de contrat. En moyenne, les marchés non concurrentiels de moins de 25 000 \$ étaient d'environ 6 200 \$.

**Tableau 7 — Coût des vérifications réalisées en 2000–2001**

Ce tableau montre les coûts des vérifications de l'optimisation des ressources, des examens spéciaux et des vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités dont les résultats ont été publiés en 2000–2001. Nos vérifications s'échelonnent habituellement sur plus d'un exercice. La section intitulée « Mesures du rendement opérationnel : respect de notre plan de vérification » contient une discussion sur les écarts budgétaires.

Le Bureau impute le coût de tous les traitements directs, des services professionnels, des déplacements et les autres coûts associés à l'exécution des divers projets de vérification et de méthodes professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont traitées comme des coûts indirects et affectées aux projets de vérification et de méthodes professionnelles en fonction des heures directes qui leur sont imputées.

	(en milliers de dollars)	
	Coûts budgétés	Coûts réels
<b>Vérifications de l'optimisation des ressources</b>		
<b>Chapitres d'avril 2000</b>		
La qualité du service	1 050,3	800,8
Développement des ressources humaines Canada – La qualité du service au niveau local	1 451,1	894,2
Citoyenneté et Immigration Canada – Le volet économique du programme canadien d'immigration	1 061,4	1 612,7
Affaires indiennes et du Nord Canada – L'enseignement primaire et secondaire	749,2	602,9
Agence des douanes et du revenu du Canada – Les voyageurs arrivant au Canada : la gestion des risques au point d'entrée	817,1	844,7
Agence des douanes et du revenu du Canada et ministère des Finances – Le traitement des demandes de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement durable	783,1	1 129,8
Gendarmerie royale du Canada – Les services offerts aux responsables de l'application de la loi	1 023,0	1 203,8
Ministère des Finances – La gestion de la dette : les nouveaux défis à relever	1 729,9	1 001,1
La rationalisation du régime de gestion des ressources humaines : une étude de l'évolution des rôles et des responsabilités	702,3	908,4
<b>Chapitres de mai 2000</b>		
Observations du commissaire	300,4	95,8
La mise en œuvre des stratégies de développement durable : l'an deux – Un travail en évolution	800,7	625,5
L'écologisation des opérations gouvernementales : quand le gouvernement sera-t-il à la hauteur?	562,0	556,0
L'aide gouvernementale aux investissements dans le secteur de l'énergie	956,1	1 003,9
Le smog : un risque pour la santé	825,8	1 429,0
Travailler ensemble – Des partenariats pour le développement durable : aperçu et Travailler ensemble au sein de l'administration (2 chapitres)	354,2	367,8
La coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	434,1	360,7
Travailler avec le secteur privé	389,2	336,2



	(en milliers de dollars)	
	Coûts budgétés	Coûts réels
<b>Chapitres d'octobre 2000</b>		
Transports Canada – Les cessions d'aéroports : le Réseau national d'aéroports	648,0	1 634,4
Développement des ressources humaines Canada – Les subventions et les contributions	733,8	2 770,8
Les valeurs et l'éthique dans le secteur public fédéral	1 309,6	888,6
L'évaluation des capacités de gestion financière des ministères	2 021,1	2 023,0
Agence canadienne de développement international – La gestion des marchés et des accords de contribution	1 463,7	1 870,6
Santé Canada – La santé des Premières nations : suivi	447,7	494,2
<b>Chapitres de décembre 2000</b>		
La régie des sociétés d'État	406,0	956,4
L'information sur le rendement communiquée au Parlement : les progrès sont trop lents et La gestion ministérielle axée sur les résultats et la gestion des questions horizontales axée sur les résultats (2 chapitres)	2 241,7	1 558,6
Le Programme de recrutement postsecondaire de la fonction publique fédérale	880,0	932,4
L'élaboration de la Norme générale de classification : suivi	297,9	514,4
Les technologies de l'information : l'acquisition de biens et de services	1 154,4	1 021,2
Les programmes fédéraux de réglementation relatifs à la santé et à la sécurité	552,3	592,6
Agence canadienne d'inspection des aliments – Les programmes d'inspection des aliments	783,1	1 040,9
Santé Canada – Le régime de réglementation des produits biologiques	523,3	563,4
Commission canadienne de sûreté nucléaire – La réglementation des centrales nucléaires	422,4	443,0
Suivi de recommandations antérieures sur des programmes de réglementation relatifs à la santé et à la sécurité	343,6	333,7
Secrétariat du Conseil du Trésor – Rapport annuel sur les marchés du gouvernement – 1998	852,4	521,9
Pêches et Océans – Les effets de la salmoniculture en Colombie-Britannique sur la gestion des stocks de saumon sauvage	593,9	525,9
Pêches et Océans – La gestion de la flotte	723,0	842,8
Défense nationale – La productivité des services de soutien de la Défense : un rapport d'étape	1 144,7	856,9
<b>Total</b>	<b>31 532,5</b>	<b>34 159,0</b>
<b>Examens spéciaux des sociétés d'État</b>		
Administration de pilotage des Laurentides	280,4	251,5
Commission canadienne du lait	453,6	408,8
Musée canadien des civilisations	437,6	518,2
Société immobilière du Canada limitée	550,8	346,5
Société Radio-Canada	915,6	1 223,2
<b>Total</b>	<b>2 638,0</b>	<b>2 748,2</b>

	(en milliers de dollars)	
	Coûts budgétés	Coûts réels
<b>Vérifications comptables des sociétés d'État</b>		
Administration de pilotage de l'Atlantique	49,7	78,9
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	52,2	51,2
Administration de pilotage des Laurentides	97,8	64,3
Administration de pilotage du Pacifique	45,5	48,0
Banque de développement du Canada	222,4	353,3
Centre de recherches pour le développement international	92,2	104,8
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	51,5	68,6
Commission canadienne du lait	118,9	124,6
Commission canadienne du tourisme	181,8	16,8
Commission de la capitale nationale	168,5	229,0
Conseil canadien des normes	34,6	44,7
Conseil des Arts du Canada	93,8	105,6
Construction de Défense (1951) Limitée	35,2	54,8
Corporation commerciale canadienne	90,0	106,6
Corporation de développement des investissements du Canada	21,6	46,9
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	37,8	44,9
Énergie atomique du Canada limitée	210,2	279,4
Marine Atlantique S.C.C.	185,7	229,5
Monnaie royale canadienne	252,8	321,9
Musée canadien de la nature	79,5	86,2
Musée canadien des civilisations	79,5	88,8
Musée des beaux-arts du Canada	107,1	107,7
Musée national des sciences et de la technologie	74,5	83,6
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	102,1	71,8
Petro-Canada Limitée	17,5	14,2
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	96,9	72,0
Queens Quay West Land Corporation	19,8	36,5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	288,1	275,4
Société d'assurance-dépôts du Canada	137,6	90,8
Société d'expansion du Cap-Breton	91,4	105,5
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	122,3	119,9
Société de développement du Cap-Breton	254,7	252,1
Société du Centre national des Arts	107,2	123,3
Société du crédit agricole	344,2	353,5
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	98,9	140,3
Société immobilière du Canada limitée	137,1	217,1



	(en milliers de dollars)	
	Coûts budgétés	Coûts réels
Société des ponts fédéraux Ltée	33,9	50,5
Société pour l'expansion des exportations	400,1	453,2
Société Radio-Canada	482,1	453,9
VIA Rail Canada Inc.	194,3	229,7
<b>Total</b>	<b>5 311,0</b>	<b>5 799,8</b>
<b>Vérification des états financiers de 1999–2000 du gouvernement du Canada</b>	<b>4 070,9</b>	<b>3 568,2</b>
<b>Vérifications d'autres sociétés et entités</b>		
Administration du pipe-line du Nord	14,4	10,8
Agence canadienne d'inspection des aliments	344,3	518,4
Agence des douanes et du revenu du Canada	1 500,8	1 167,6
Agence Parcs Canada	310,0	517,9
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16,9	26,3
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	10,4	10,0
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	30,8	52,7
Commission canadienne des affaires polaires	9,3	10,0
Commission canadienne de sûreté nucléaire	38,6	41,3
Commission des champs de bataille nationaux	33,0	52,2
Compte de stabilisation du revenu net	202,8	192,5
Compte de service et de réduction de la dette	18,3	9,6
Compte des rentes sur l'État	89,0	46,2
Compte du fonds des changes	82,8	97,0
Compte du Régime de pensions du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	415,3	385,9
Compte d'assurance-emploi	312,7	352,2
Conseil de recherches en sciences humaines	33,3	35,4
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	41,5	44,7
Conseil de recherches médicales	27,6	40,1
Impôt provincial sur le revenu – Opinion soumise au ministre	659,2	672,7
Office national de l'énergie	59,4	50,7
Office national du film	173,2	174,0
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés	14,6	6,4
Programme de prestation fiscale pour enfants	26,9	28,3
Rapports trimestriels du Conseil du Trésor	18,6	10,3
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	20,2	20,2
<b>Total</b>	<b>4 503,9</b>	<b>4 573,4</b>

**Tableau 8 — Activités de vérification par entité en 2000–2001**

Le tableau 8 présente les activités de vérification du Bureau par entité. L'information présentée porte sur l'exercice 2000–2001. Nous avons regroupé les entités sous trois catégories générales : organisations fédérales gouvernementales, organisations territoriales et organisations internationales. Les organisations fédérales sont subdivisées en ministères et organismes, sociétés d'État et autres entités. Pour chaque entité, nous indiquons les coûts de nos vérifications comptables ainsi que de nos vérifications de l'optimisation des ressources, de nos examens spéciaux, et de nos autres travaux. Les coûts de nos activités de surveillance de l'environnement et du développement durable, de nos évaluations des rapports sur le rendement d'agences et de nos travaux de vérifications effectués en vertu d'un décret sont inclus dans le coût des vérifications de l'optimisation des ressources, des examens spéciaux et des autres travaux de vérification. Nous discutons des écarts budgétaires dans la section intitulée « Mesures du rendement opérationnel : respect de notre plan de vérification ».

Le Bureau impute le coût de tous les traitements directs, des services professionnels, des déplacements et les autres coûts associés à l'exécution des divers projets de vérification et de méthodes professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont traitées comme des coûts indirects et affectées aux projets de vérification et de méthodes professionnelles en fonction des heures directes qui leur sont imputées.

## 1. Organisations fédérales gouvernementales

### a. Vérifications des ministères et des organismes

	Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Agence canadienne de développement international	0,8	0,8	73,5	10,5	9,1	995,3	1 068,8
Agence de promotion économique du Canada atlantique	0,1			4,3	3,1	374,4	374,4
Agence spatiale canadienne				5,3	1,2	169,9	169,9
Anciens combattants	0,5	0,3	45,2				45,2
Comptes publics du Canada <sup>1</sup>	24,1	15,8	2 067,8				2 067,8
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				4,0	0,6	58,0	58,0
Conseil du Trésor (Secrétariat)				1,9	1,4	180,8	180,8
Conseil national de recherches du Canada	0,1						
Directeur général des élections				0,2			
Gendarmerie royale du Canada	0,7	0,7	84,6	6,0	2,8	328,2	412,8
Gouverneur général				0,1			
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	1,0	1,0	95,2	2,9	0,3	28,7	123,9
Ministère de l'Environnement	0,2		1,0	24,7	21,1	2 566,4	2 567,4
Ministère de l'Industrie	0,8	0,8	84,3				84,3

	Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Coûts réels (\$)
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	0,6	0,4	38,0	3,9	4,4	503,0	541,0
Ministère de la Défense nationale	1,8	2,1	178,5	8,0	11,8	1 216,8	1 395,3
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest	0,2		2,1				2,1
Ministère de la Justice	0,1			3,7	1,7	149,5	149,5
Ministère de la Santé	0,7	0,7	74,8	5,7	5,3	564,3	639,1
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	0,8	0,5	49,3	1,7	0,1	11,6	60,9
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	1,7	1,1	111,9	10,1	1,3	172,9	284,8
Ministère des Finances	2,8	2,1	233,9	2,7	0,9	102,5	336,4
Ministère des Pêches et des Océans	0,4	0,4	40,6	10,9	14,1	1 683,3	1 723,9
Ministère des Ressources naturelles	0,9			3,7	2,4	300,9	300,9
Ministère des Transports	0,9	0,8	75,6	3,8	5,6	599,0	674,6
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	1,1	1,1	112,8	2,4	3,2	365,5	478,3
Ministère du Développement des ressources humaines	1,8	1,5	145,2	9,6	20,3	2 340,5	2 485,7
Ministère du Patrimoine canadien	0,5	0,3	34,5	1,4	0,1	22,3	56,8
Receveur général	0,2	0,3	33,7				33,7
Service correctionnel Canada	0,5	0,5	52,6				52,6
Sciences et technologie				1,9	0,8	95,1	95,1
Société pour l'expansion des exportations	0,2	0,1	13,9	2,5	2,8	516,3	530,2
Statistique Canada				2,0			

<sup>1</sup> comprend la gestion de la vérification, l'analyse des questions de divulgation de l'information par les organismes centraux et la préparation des observations du vérificateur général

	Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Coûts réels (\$)
<b>Vérifications spéciales et de portée gouvernementale</b>							
Commission canadienne de sûreté nucléaire – La réglementation des centrales nucléaires				0,8	1,6	237,8	237,8
Contrôle et gestion financiers				7,9	6,4	718,6	718,6
Développement durable				24,2	21,3	2 472,0	2 472,0
Examen de la législation environnementale				0,3	0,1	6,1	6,1
Gestion des ressources humaines				6,8	7,3	737,8	737,8
Gestion du Nord				7,1	0,4	76,9	76,9
Incidence de la Stratégie d'information financière				1,5			
Les programmes fédéraux de réglementation relatifs à la santé et à la sécurité				3,9	4,1	393,0	393,0
Mesure des résultats				5,6	0,1	11,7	11,7
Passation de marchés				6,3	4,5	482,3	482,3
Programmes d'inspection des aliments				4,2	6,5	633,1	633,1
Protection des biens publics				9,5	9,0	980,6	980,6
Questions environnementales portant sur le Nord				0,2			
Reddition de comptes				9,7	11,0	1 091,9	1 091,9
Réforme de la fonction publique				2,4	2,7	401,5	401,5
Santé Canada – Le régime de réglementation des produits biologiques				3,9	3,6	398,8	398,8
Sociétés d'État – Questions de contrôle et de reddition de comptes				1,7	4,7	647,5	647,5
Subventions et contributions				3,8	9,8	1 127,2	1 127,2
Suivi de recommandations antérieures sur des programmes de réglementation relatifs à la santé et à la sécurité				1,3	2,6	292,3	292,3
Technologie de l'information				9,8	6,3	802,9	802,9



	Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Valeurs et éthique				3,4	3,6	338,9	338,9
<b>Vérifications de suivi</b>				26,7	17,8	1 825,9	1 825,9
<b>Connaissance des activités de l'entité</b>				27,8	25,0	2 920,3	2 920,3
<b>Rapports à la Chambre des communes<sup>2</sup></b>				43,2	47,4	5 100,8	5 100,8
<b>Total – Vérifications des ministères et des organismes</b>	<b>43,5</b>	<b>31,3</b>	<b>3 649,0</b>	<b>345,9</b>	<b>310,2</b>	<b>35 043,1</b>	<b>38 692,1</b>

<sup>2</sup> comprend les services de révision, de traduction et d'impression des rapports

#### b. Vérifications des sociétés d'État

	Vérifications comptables			Examens spéciaux et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Administration de pilotage de l'Atlantique	0,6	1,0	78,9				78,9
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	0,5	0,4	51,7				51,7
Administration de pilotage des Laurentides	0,8	0,8	94,3	0,2	0,1	13,9	108,2
Administration de pilotage du Pacifique	0,5	0,6	48,0				48,0
Banque de développement du Canada	2,7	3,3	447,4				447,4
Centre de recherches pour le développement international	1,1	1,3	141,7		0,2	45,3	187,0
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	0,5	0,5	65,0	0,1			65,0
Commission canadienne du blé				3,0	3,8	528,2	528,2
Commission canadienne du lait	1,3	1,4	124,8	0,2	0,3	32,7	157,5
Commission de la capitale nationale	2,0	2,2	222,5				222,5

	Vérifications comptables			Examens spéciaux et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Commission canadienne du tourisme	1,6	0,1	16,8				16,8
Conseil canadien des normes	0,4	0,5	43,8				43,8
Conseil des Arts du Canada	1,1	0,9	108,7				108,7
Construction de Défense (1951) Limitée	0,5	0,7	66,4				66,4
Corporation commerciale canadienne	1,0	1,3	123,4				123,4
Corporation de développement des investissements du Canada	0,3	0,5	51,5				51,5
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	0,4	0,4	44,9				44,9
Énergie atomique du Canada limitée	1,9	2,1	279,3	0,1	0,1	7,0	286,3
Fonds d'investissement du Cap-Breton		0,1	18,0				18,0
Marine Atlantique S.C.C.	1,8	2,1	229,5				229,5
Monnaie royale canadienne	2,9	3,0	316,9	0,1		4,9	321,8
Musée canadien de la nature	1,0	1,0	92,6	3,4	3,0	405,0	497,6
Musée canadien des civilisations	1,0	1,0	95,9	1,5	1,9	263,6	359,5
Musée des beaux-arts du Canada	1,0	1,0	112,2				112,2
Musée national des sciences et de la technologie	0,9	1,0	91,3				91,3
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	1,1	0,8	72,9				72,9
Petro-Canada Limitée	0,2	0,1	14,2				14,2
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	1,0	0,6	71,5				71,5
Queens Quay West Land Corporation	0,2	0,2	30,7				30,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	3,0	2,7	297,5				297,5
Société d'assurance-dépôts du Canada	1,1	0,9	95,7				95,7
Société d'expansion du Cap-Breton	0,8	1,2	135,9				135,9

	Vérifications comptables			Examens spéciaux et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1,5	1,3	154,9				154,9
Société de développement du Cap-Breton	2,4	1,9	214,3				214,3
Société des ponts fédéraux Ltée	0,4	0,5	58,9				58,9
Société du Centre national des Arts	1,3	1,3	125,8				125,8
Société du crédit agricole	3,2	2,4	313,2				313,2
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	0,8	1,3	148,6				148,6
Société immobilière du Canada limitée	1,2	1,5	207,0	2,2	1,4	227,0	434,0
Société pour l'expansion des exportations	4,4	5,2	500,2				500,2
Société Radio-Canada	4,5	4,9	574,1	1,3	1,7	216,7	790,8
Télélobe Canada				0,1			
VIA Rail Canada Inc.	2,0	2,1	230,0				230,0
<b>Total – Vérifications des sociétés d'État</b>	<b>54,9</b>	<b>56,1</b>	<b>6 210,9</b>	<b>12,2</b>	<b>12,5</b>	<b>1 744,3</b>	<b>7 955,2</b>

**c. Vérifications d'autres sociétés et entités**

	Vérifications comptables			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
Administration du pipe-line du Nord	0,1	0,1	10,8				10,8
Agence canadienne d'inspection des aliments	3,6	5,0	460,4	1,3	1,3	144,3	604,7
Agence des douanes et du revenu du Canada	20,4	16,3	1 580,2	20,5	13,3	1 581,6	3 161,8
Agence Parcs Canada	3,5	3,8	415,7	2,6	2,4	301,8	717,5
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	0,2	0,2	23,1				23,1
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	0,1	0,1	11,0				11,0
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	0,3	0,3	51,4				51,4
Commission canadienne de sûreté nucléaire	0,4	0,6	55,1				55,1
Commission canadienne des affaires polaires	0,1	0,1	10,8				10,8
Commission des champs de bataille nationaux	0,3	0,5	48,8				48,8
Compte d'assurance-emploi	3,3	3,1	328,9				328,9
Compte de service et de réduction de la dette	0,2	0,1	12,3				12,3
Compte de stabilisation du revenu net	2,2	2,1	188,4				188,4
Compte des rentes sur l'État	0,8	0,5	45,9				45,9
Compte du fonds des changes	1,0	1,1	98,9				98,9
Compte du Régime de pensions du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	4,7	3,5	373,2				373,2
Conseil de recherches en sciences humaines	0,4	0,4	34,6				34,6



	Vérifications comptables			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
<i>(en milliers de dollars et d'heures)</i>							
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	0,5	0,5	43,7				43,7
Conseil de recherches médicales	0,3	0,3	36,4				36,4
Impôt provincial sur le revenu – Opinion soumise au ministre	10,1	7,5	752,5				752,5
Office national de l'énergie	0,6	0,7	74,7				74,7
Office national du film	1,9	1,5	180,4				180,4
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés	0,2	0,2	17,0				17,0
Programme de prestation fiscale pour enfants	0,3	0,1	12,7				12,7
Rapports trimestriels du Conseil du Trésor	0,2	0,1	10,3				10,3
Ridley Terminals	1,0	0,2	27,7				27,7
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	0,3	0,3	24,9				24,9
<b>Total – Vérifications d'autres sociétés et entités</b>	<b>57,0</b>	<b>49,2</b>	<b>4 929,8</b>	<b>24,4</b>	<b>17,0</b>	<b>2 027,7</b>	<b>6 957,5</b>

## 2. Vérifications des organisations territoriales

### Territoires du Nord-Ouest

Administration des Territoires du Nord-Ouest	6,0	5,6	663,9	1,9	2,0	215,9	879,8
Collège Aurora	0,8	0,9	96,9				96,9
Commission des accidents du travail	1,2	1,1	130,4				130,4
Commission des alcools	0,1	0,1	43,3				43,3
Fonds renouvelables des produits pétroliers	0,8	0,5	51,1				51,1
Société d'énergie	2,1	2,0	222,9				222,9
Société d'habitation	1,4	1,5	166,8				166,8
Société de crédit commercial	0,7	0,9	99,4				99,4
Société de développement	1,1	1,4	152,8				152,8

	Vérifications comptables			Vérifications de l'optimisation des ressources et autres travaux de vérification			Total
	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	Heures budgetées	Heures réelles	Coûts réels (\$)	
<i>(en milliers de dollars et d'heures)</i>							
<b>Territoire du Nunavut</b>							
Administration du Nunavut	5,8	5,6	779,6	2,3	0,2	16,1	795,7
Bureau du commissaire par intérim			2,5				2,5
Collège de l'Arctique du Nunavut	1,0	0,9	106,2				106,2
Commission d'établissement du Nunavut	1,1	0,9	92,1				92,1
Fonds renouvelable des produits pétroliers	1,2	1,0	100,0				100,0
Société du crédit commercial du Nunavut	0,4	0,4	39,3				39,3
Société du développement du Nunavut	1,5	1,4	152,5				152,5
<b>Territoire du Yukon</b>							
Administration des Territoires du Yukon	2,7	2,5	302,2	0,7	0,2	28,8	331,0
Collège du Yukon	0,9	0,9	100,9				100,9
Fonds d'indemnisation des accidentés du travail	1,0	1,0	106,3	1,1	0,6	89,1	195,4
Office des droits de surface	0,1	0,1	11,1				11,1
Régie des alcools	0,5	0,4	44,6				44,6
Société d'énergie	1,3	1,5	175,8				175,8
Société d'habitation	1,2	1,3	152,7				152,7
Société de développement	0,1	0,1	15,9				15,9
<b>Total – Vérifications des organisations territoriales</b>	<b>33,0</b>	<b>32,0</b>	<b>3 809,2</b>	<b>6,0</b>	<b>3,0</b>	<b>349,9</b>	<b>4 159,1</b>
<b>3. Vérification des organisations internationales</b>							
Organisation de l'aviation civile internationale	3,7	3,5	375,0	1,3	2,0	262,3	637,3
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	2,1	2,8	365,6	1,6	2,6	424,6	790,2
<b>Total – Vérifications des organisations internationales</b>	<b>5,8</b>	<b>6,3</b>	<b>740,6</b>	<b>2,9</b>	<b>4,6</b>	<b>686,9</b>	<b>1 427,5</b>
<b>Total des coûts des vérifications</b>	<b>194,2</b>	<b>174,9</b>	<b>19 339,5</b>	<b>391,4</b>	<b>347,3</b>	<b>39 851,9</b>	<b>59 191,4</b>



# SECTION 3

---

## États financiers

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL  
AND THE  
COMMISSIONER OF THE ENVIRONMENT  
AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
ET DU  
COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Responsabilité de la direction

La direction du Bureau du vérificateur général du Canada est responsable de la préparation des états financiers ci-joints et de l'information y afférente contenue dans le présent rapport sur le rendement. Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui, selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport sur le rendement du Bureau est conforme à ces états financiers vérifiés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. Ces systèmes de contrôle interne ont été régulièrement vérifiés et évalués par les vérificateurs internes et la direction a pris les mesures nécessaires pour répondre adéquatement à leurs recommandations. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que le Bureau a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés au moyen de la sélection judicieuse des employés, de la division adéquate des responsabilités, d'activités de formation et de perfectionnement et de l'application de politiques et de procédures officielles.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation par la direction des états financiers et approuve les états financiers et l'information y afférente sur recommandation du Comité de vérification du Bureau. Pour recommander au Conseil de direction d'approuver les états financiers, le Comité de vérification passe en revue avec la direction les contrôles internes du Bureau sur l'information financière présentée et les conventions et procédures comptables appliquées par le Bureau aux fins de la présentation de l'information financière. De plus, il rencontre séparément les vérificateurs internes et externes pour analyser les résultats de leurs vérifications.

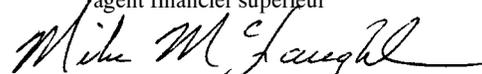
Le rapport des vérificateurs externes sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus du Canada est inclus dans le présent rapport sur le rendement.

La vérificatrice générale du Canada

  
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
le 28 septembre 2001

Le sous-vérificateur général et  
agent financier supérieur

  
Michael J. McLaughlin, CMA

## Rapport des vérificateurs

Au président de la Chambre des communes

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du vérificateur général du Canada au 31 mars 2001 et les états des résultats, du déficit du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à notre avis, les opérations du Bureau dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et à la *Loi sur le vérificateur général*.

*Welch & Company LLP.  
Lévesque Marchand S.E.N.C.*

Welch & Company LLP et  
Lévesque Marchand S.E.N.C.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 28 septembre 2001



**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**État de la situation financière**

	<b>31 mars 2001</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2000</b>
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Droits de caisse	6 866 657 \$	3 934 375 \$
Débiteurs	319 033	123 966
	7 185 690	4 058 341
<b>Immobilisations (note 5)</b>	2 884 794	1 153 956
	10 070 484 \$	5 212 297 \$
<b>Passif et déficit du Canada</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	5 942 720 \$	2 593 591 \$
Vacances à payer	2 477 975	2 165 366
Tranche à court terme de l'indemnité de cessation d'emploi	994 694	712 048
	9 415 389	5 471 005
<b>Indemnités de cessation d'emploi</b>	9 651 285	9 864 196
<b>Déficit du Canada (note 6)</b>	( 8 996 190)	( 10 122 904)
	10 070 484 \$	5 212 297 \$

Éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada



Sheila Fraser, FCA

Le sous-vérificateur général et  
agent financier supérieur



Michael J. McLaughlin, CMA

**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<b>2001</b>
<b>Charges (note 7)</b>	
Vérifications d'optimisation des ressources	35 678 689 \$
Vérifications comptables des sociétés d'État, gouvernements territoriaux et autres entités	15 690 453
Vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada	3 649 015
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	2 472 004
Examens spéciaux des sociétés d'État	1 179 624
Évaluations des rapports sur le rendement des agences	521 632
<b>Coût total des vérifications</b>	<b>59 191 417</b>
Méthodes professionnelles (note 8)	4 366 467
<b>Coût total de fonctionnement</b>	<b>63 557 884</b>
<b>Coûts recouvrés</b>	
Vérifications d'organisations internationales	661 823
Autres	139 766
<b>Total des coûts recouvrés</b>	<b>801 589</b>
<b>Coût net de fonctionnement</b>	<b>62 756 295 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**État du déficit du Canada**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<b>2001</b>
<b>Déficit du Canada au début de l'exercice</b>	( 10 122 904 ) \$
<b>Coût total de fonctionnement</b>	( 63 557 884 )
<b>Crédits parlementaires utilisés (note 4)</b>	58 576 424
<b>Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 7)</b>	6 108 174
<b>Déficit du Canada à la fin de l'exercice</b>	( 8 996 190 ) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<b>2001</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>	
Sorties de fonds	( 54 061 922) \$
Rentrées de fonds	801 589
<b>Encaisse liée aux activités de fonctionnement</b>	<b>( 53 260 333)</b>
<b>Activités d'investissement</b>	
Acquisitions d'immobilisations	( 2 387 979)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	4 170
<b>Encaisse liée aux activités d'investissement</b>	<b>( 2 383 809)</b>
<b>Activités de financement</b>	
Crédits parlementaires utilisés (note 4)	58 576 424
<b>Encaisse liée aux activités de financement</b>	<b>58 576 424</b>
<b>Augmentation des droits de caisse au cours de l'exercice</b>	<b>2 932 282</b>
<b>Droits de caisse au début de l'exercice</b>	<b>3 934 375</b>
<b>Droits de caisse à la fin de l'exercice</b>	<b>6 866 657 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Bureau du vérificateur général du Canada**  
**Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2001**

**1. Autorisation et objectif**

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions ont trait à la vérification législative et à la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres entités qui comprennent deux organisations internationales. Le secteur d'activités du Bureau du vérificateur général du Canada est la vérification législative et comprend la vérification de l'optimisation des ressources des ministères et organismes, la vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada, la vérification comptable des sociétés d'État et d'autres entités, les examens spéciaux des sociétés d'État, des activités de surveillance de l'environnement et du développement durable et l'évaluation des rapports sur le rendement des agences. Le Bureau est financé par des crédits annuels du Parlement du Canada et n'est pas imposable aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, le Bureau est un ministère du gouvernement du Canada aux fins de la *Loi* et figure à l'annexe 1.1 de la *LGFP*.

**2. Conventions comptables importantes**

a) Présentation

Les états financiers du Bureau ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires annuels. Les crédits sont comptabilisés directement au déficit du Canada de l'exercice pour lequel ils sont approuvés par le Parlement et utilisés par le Bureau.

c) Coûts recouvrés

Les vérifications sont financées grâce à des crédits votés par le Parlement pour le Bureau. Des ententes prévoient le recouvrement des coûts des vérifications d'organisations internationales. Les coûts recouvrés des vérifications d'organisations internationales sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux ententes de facturation conclues avec ces organisations. Les sommes recouvrées sont déposées au Fonds du revenu consolidé et ne peuvent être dépensées par le Bureau.

d) Droits de caisse

Les opérations financières du Bureau sont traitées par l'entremise du Fonds du revenu consolidé du gouvernement du Canada. Le solde des droits de caisse représente le montant d'encaisse que le Bureau a le droit de tirer du Fonds du revenu consolidé, sans d'autres crédits, afin de s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine, moins l'amortissement cumulé. Le Bureau capitalise les coûts associés aux logiciels utilisés à l'interne, y compris les licences d'exploitation des logiciels, les frais d'installation, le coût des contrats de services professionnels et les salaires des employés directement associés à ces projets. Les coûts de maintenance des logiciels, de gestion et d'administration des projets, de conversion des données, de formation et de perfectionnement sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

<b>Immobilisations</b>	<b>Vie utile</b>
Infrastructure et matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier et agencements	7 ans
Logiciels	3 ans
Véhicule automobile	5 ans

f) Indemnités de cessation d'emploi et vacances à payer

Les indemnités de cessation d'emploi et de vacances à payer sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer représentent des obligations du Bureau qui sont généralement financées par crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par le Bureau à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement au déficit du Canada.



h) Imputation des charges

Le Bureau impute tous les coûts directs de salaires, de services professionnels, de voyages et les autres coûts associés à l'exécution des vérifications et des projets liés aux méthodes professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont considérées comme des coûts indirects et sont imputés aux vérifications et aux projets liés aux méthodes professionnelles en fonction des heures directes correspondantes.

i) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés admissibles du Bureau participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Bureau contribuent tous deux au Régime. Les cotisations versées par le Bureau, pour les services rendus au cours de l'exercice, sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. En vertu de la loi actuelle, le Bureau n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Régime.

j) Estimations

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui obligent la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les immobilisations et les passifs liés aux ressources humaines sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

### 3. *Chiffres correspondants*

Au cours des exercices précédents, le Bureau produisait ses résultats financiers selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée. C'est la première année qu'il prépare un jeu d'états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats, un état du déficit du Canada et un état des flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il n'est ni possible ni rentable de présenter des chiffres correspondants dans l'état des résultats, l'état du déficit du Canada et l'état des flux de trésorerie, car l'information nécessaire serait difficile à compiler et toute estimation des chiffres de l'exercice précédent ne pourrait être corroborée avec précision.

#### 4. Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par crédits parlementaires annuels. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'exercices antérieurs et postérieurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de l'exercice fondé sur les principes comptables généralement reconnus du Canada est différent du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici un rapprochement :

a) Rapprochement du coût net de fonctionnement et des crédits parlementaires utilisés

Coût net de fonctionnement	62 756 295 \$
Moins : Dépenses n'ayant aucune incidence sur les crédits	
Amortissement des immobilisations	( 657 141 )
Services fournis sans frais	
par d'autres ministères	( 6 108 174 )
Plus : Coûts recouverts	801 589
	<hr/>
	56 792 569
Variations des montants n'ayant aucune incidence sur les besoins de financement de l'exercice :	
Droits de caisse	2 932 282
Débiteurs	195 067
Créditeurs et charges à payer	( 3 349 129 )
Vacances à payer	( 312 609 )
Indemnités de cessation d'emploi	( 69 735 )
	<hr/>
	( 604 124 )
Acquisitions d'immobilisation financées par les crédits parlementaires	2 387 979
	<hr/>
Total des crédits parlementaires utilisés	58 576 424 \$



b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

Crédits parlementaires votés :	
Crédit 20 et 25/30 : Dépenses de fonctionnement	52 773 625 \$
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 288 000
Produits de l'aliénation de biens de l'État	4 170
	60 065 795
Moins les crédits périmés :	
Crédit 20 et 25/30 : Dépenses de fonctionnement	( 1 489 371 )
<b>Total des crédits parlementaires utilisés</b>	<b>58 576 424 \$</b>

5. *Immobilisations*

Coût	1 <sup>er</sup> avril 2000	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2001
Infrastructure et matériel informatique	3 835 686 \$	519 047 \$	821 884 \$	3 532 849 \$
Matériel de bureau	412 677	85 521	17 086	481 112
Mobilier et agencements	148 635	–	–	148 635
Logiciels	73 504	1 783 411	–	1 856 915
Véhicule automobile	22 226	–	–	22 226
	4 492 728 \$	2 387 979 \$	838 970 \$	6 041 737 \$

Amortissement cumulé	1 <sup>er</sup> avril 2000	Amortissement	Aliénations	31 mars 2001
Infrastructure et matériel informatique	2 848 493 \$	591 082 \$	821 884 \$	2 617 691 \$
Matériel de bureau	354 262	25 128	17 086	362 304
Mobilier et agencements	93 863	6 995	–	100 858
Logiciels	25 855	29 491	–	55 346
Véhicule automobile	16 299	4 445	–	20 744
	3 338 772 \$	657 141 \$	838 970 \$	3 156 943 \$
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 153 956 \$</b>			<b>2 884 794 \$</b>

## 6. *Déficit du Canada*

Le déficit du Canada représente les obligations du Bureau, après déduction des immobilisations, qui n'ont pas encore été financées par des crédits. Ce montant se compose principalement des passifs liés aux indemnités de cessation d'emploi et de vacances à payer.

## 7. *Sommaire des charges par grande classification*

Le sommaire des charges par grande classification au 31 mars 2001 est le suivant :

Salaires et avantages sociaux	46 216 781	\$
Services professionnels	6 068 634	
Locaux	4 047 946	
Voyages et communications	3 920 886	
Informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	1 171 034	
Services d'impression et de publication	777 137	
Services publics, matériaux et fournitures	382 245	
Contribution à la CCAF-FCVI Inc. (Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	377 510	
Réparations et entretien	328 202	
Location et autres paiements	267 509	
<b>Coût total de fonctionnement</b>	<b>63 557 884</b>	<b>\$</b>

Le coût total de fonctionnement comprend les services fournis sans frais par d'autres ministères qui totalisent 6 108 174 \$. Ces services comprennent 4 047 946 \$ pour les locaux et 2 060 228 \$ pour les cotisations de l'employeur au Régime de soins de santé de la fonction publique et au Régime de soins dentaires de la fonction publique.



## 8. Méthodes professionnelles

Le Bureau travaille avec d'autres bureaux de vérification législative, des associations professionnelles comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés et à l'interne pour faire avancer la méthode de la vérification législative, les normes de comptabilité et les meilleures pratiques. À l'échelle internationale, ces activités comprennent la participation à des organisations et à des événements qui influent sur le travail du Bureau comme vérificateur législatif.

Activités internationales	1 828 974	\$
Méthodes et gestion des connaissances	1 694 270	
CCAF-FCVI Inc. (Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	377 510	
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	276 234	
Participation à des activités de normalisation	144 480	
Revue des pratiques	44 999	
<b>Méthodes professionnelles</b>	<b>4 366 467</b>	<b>\$</b>

## 9. Éventualités

En 2000–2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des employeurs distincts nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Conseil du Trésor d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite.

## 10. Opérations entre apparentés

Le Bureau est lié par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Bureau effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires et selon les conditions commerciales courantes. À titre de vérificateur du Parlement, le Bureau assure son indépendance et son objectivité lorsqu'il effectue de telles opérations.

Le Bureau a engagé des charges de 14 745 821 \$ et recouvré des coûts de 31 196 \$ à la suite d'opérations réalisées dans le cours normal de ses affaires avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement au cours de l'exercice. Ces charges comprennent des services fournis sans frais de 6 108 174 \$, comme le décrit la note 7.

Au 31 mars, les débiteurs et créiteurs avec d'autres ministères et sociétés d'État s'établissent comme suit :

	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Débiteurs	184 427 \$	110 767 \$
Créiteurs	836 116	45 515

### *11. Avantages de retraite*

Les employeurs et les employés doivent cotiser également au Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les cotisations représentent le total des obligations de retraite du Bureau et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. La contribution du Bureau au Régime pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 s'établissait à 4 970 416 \$.



# SECTION 4

---

## *Information supplémentaire*

### *RENOIS AUX RAPPORTS SUR LE RENDEMENT DE 2000 ET DE 2001*

La structure du rapport de 2001 a été modifiée afin de la rendre conforme au nouveau guide du gouvernement pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement et d'intégrer notre nouveau cadre de mesure du rendement et de rapports. Nous avons publié notre premier jeu d'états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, conformément à notre engagement de mettre en œuvre la Stratégie d'information financière du gouvernement. *Le Rapport sur le rendement* de 2001 contient trois sections : Message de la vérificatrice générale du Canada, Rendement du Bureau, États financiers.

La section 2, « Rendement du Bureau » intègre l'information déjà incluse dans les sections 2, 3, 4 et 5 du *Rapport sur le rendement* de 2000. La sous-section « Contexte » fournit une information sommaire sur le mandat et les activités du Bureau et sur les risques auxquels il est confronté lorsqu'il produit des résultats pour les Canadiens. La sous-section « Ressources utilisées » donne des détails sur l'utilisation des ressources au cours de l'exercice et la sous-section « Réalisations en matière de rendement » traite des résultats obtenus, du rendement opérationnel et des initiatives en matière de gestion. La sous-section « Tableaux financiers » donne de l'information sur nos marchés de services professionnels et comprend un tableau sur les activités de vérification par entité et un autre sur le coût des vérifications réalisées en 2000–2001.

Les directives du gouvernement pour la préparation des rapports sur le rendement exigent que nous fournissions une information claire, concise et de niveau général. Pour cette raison, les indicateurs de gestion du rendement interne, tels que le coût moyen des vérifications de l'optimisation des ressources et des examens spéciaux, le ratio des heures consacrées aux projets de vérification, les activités de formation pour les professionnels de la vérification et les descriptions de plusieurs initiatives de gestion ne figurent plus dans le rapport.

La section 3 « États financiers » est nouvelle.

## **RAPPORTS EXIGÉS PAR LA LOI**

• Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes	Publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse <a href="http://www.oag-bvg.gc.ca">www.oag-bvg.gc.ca</a>
• Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	Publié tous les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse <a href="http://www.oag-bvg.gc.ca">www.oag-bvg.gc.ca</a>
• Opinion du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans les <i>Comptes publics du Canada</i> , Volume I, et diffusée sur Internet à l'adresse <a href="http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html">www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html</a>
• Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans le <i>Rapport financier annuel</i> du gouvernement du Canada
• Opinions du vérificateur général sur plus de 100 états financiers de sociétés d'État fédérales, d'autres entités, d'administrations et d'organisations territoriales et d'organisations internationales	Publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations
• Examens spéciaux des sociétés d'État	Produits tous les cinq ans pour chaque société d'État et soumis au conseil d'administration
• Rapport annuel sur d'autres questions du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon, à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et à l'Assemblée législative du Nunavut	Produit tous les ans et présenté aux assemblées législatives; pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives
• Évaluation des rapports sur le rendement d'agences	Présentée annuellement aux conseils d'administration

## **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**

Bureau du vérificateur général du Canada  
240, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0G6  
Canada

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1-888-761-5953  
Télécopieur : (613) 957-0474  
Internet : [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca)

Michael J. McLaughlin, sous-vérificateur général et agent financier supérieur

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable

Susan Wheeler, directrice, Communications  
Téléphone : (613) 995-3708  
Courriel : [communications@oag-bvg.gc.ca](mailto:communications@oag-bvg.gc.ca)



## *INDEX*

### **A**

Activités de vérification, 10, 28, 40, 63

### **C**

Chaîne des résultats, 12

Coût des vérifications, 6, 36, 40, 63

Crédits, 10, 20, 34, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60

### **E**

Extrant, 12, 24

### **M**

Méthodes professionnelles, 2, 8, 25, 28, 32, 36, 40, 52, 57, 61

Mission, 5, 6, 28, 32

### **P**

Parties intéressées, 6, 8, 12, 14, 17, 19

Points saillants du rendement, ii

### **Q**

Quelques réalisations, 20

### **R**

Recommandations, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 30, 37, 42, 49

Rendement en matière de développement durable, 29, 30

Rendement opérationnel, 13, 24, 30, 36, 40, 63

Ressources, 1, 3, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 36, 40, 41, 46, 47, 48, 52, 55, 57, 63

Ressources humaines, 8, 11, 12, 15, 18, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 36, 37, 41, 42, 57

Résultats stratégiques, 5, 12

Risques, 1, 7, 8, 9, 26, 30, 36, 63

## **U**

Utilité de l'information, 13, 19

## **V**

Vision, 5